

Arabesques

N° 45 janvier - février - mars 2007

Arabesques vous souhaite
une superbe année 2007

Des outils et des hommes

20 Pleins feux sur... l'ATILF

Analyse et traitement
informatique
de la langue française

H ABRACADABRANTESQUE, adj.

→ **ABRACADABRANTESQUE**, adj.

Néol. d'aut. Qui ressemble à ce qui est abracadab

• O flots abracadabrantésques

Prenez mon cœur, qu'il soit lavé!

Ithyphalliques et pioupiesques

Leurs quolibets l'ont dépravé!

A. RIMBAUD, *Poésies*, Le Cœur volé, 1871, p. 1

Rem. Le suff. *-esque* (< *esco* (ital.) < *iscus* (la

ressemblance, l'orig. Il prend parfois une valeur p

dans le déchaînement de la fantaisie verbale du text

Étymol. — Dér. de *abracadabrant*^m, suff. *-esque*

STAT. — Fréq. abs. litt. : 1.

←



Dessin de Raza

*La formation
des usagers
à la maîtrise de l'information*

Trésor de la langue française...

🌐 <http://www.atilf.fr>

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Dossier **La formation des usagers à la maîtrise de l'information**

Dans le catalogue du Sudoc... Cf.  www.sudoc.abes.fr

Numéro de notice :	10870551X
Titre :	Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires : le cas de l'université de Paris 8 / Alain Coulon ; [ed. par] Université de Paris VIII, Laboratoire de recherches ethnométhodologiques
Alphabet du titre :	latin
Auteur(s) :	Coulon, Alain (1947-...) Laboratoire de recherche ethnométhodologique (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) ; éditeur scientifique
Date(s) :	1999
Langue(s) :	français
Pays :	France
Editeur(s) :	Saint-Denis : association internationale de recherche ethnométhodologique, 1999
Description :	65 p. ; 22 cm
ISBN :	2-909915-04-2
Annexes :	Bibliogr. p. 61-65

3 Éditorial

19 Pleins feux sur... l'ATILF

21 Chiffres-clés du Sudoc

22 HAL-SHS

En Suisse en 2007 **RERO DOC**

23 Lancement de STAR Thèses électroniques

4 La maîtrise de l'information de la maternelle à l'université

Isabelle Fructus

6 **Parades, expédients et expertises** Yves Desrichard **Un militant d'infopolis** Propos recueillis par Sylvette Salvit

7 La position de la France en matière de maîtrise de l'information...

Sylvie Chevillotte

8 Construire des séquences pédagogiques avec **ÉruDist**

Frédérique Simonot

Source : www.erudist.fr



9 Formation de formateurs dans les URFIST

Marie-France Andral

10 Paroles de formateurs

Propos recueillis par Christine Fleury, Isabelle Mauger et Laurent Piquemal

13 D'hier à demain

Louis Klee et Dominique Laredo

15 À l'INIST

Laurence Grand

16 Propos d'ARTIST

Jacques Ducloy et Sylvie Lainé-Cruzel

17 Boîte à outils

Couverture
Dessin de Claude Razanajao
 <http://radam.free.fr>



Éditorial

À plusieurs reprises et dans différentes enceintes, j'ai rappelé les principes guidant l'action de l'ABES. Le premier de ces principes, c'est l'écoute : l'action de l'ABES doit répondre aux besoins des établissements et s'articuler avec les projets et outils qu'ils développent. Faute de cette écoute, les produits et services que nous proposons courent le risque d'être inadaptés à leurs attentes et d'être inutilisés donc inutiles. L'enquête que vous avez remplie dans le cadre de l'audit de l'Agence nous est particulièrement précieuse. Extrêmement riche, elle révèle tout à la fois le fort attachement que vous avez pour l'ABES, vos nombreuses attentes mais aussi de vives critiques. Reste maintenant le plus difficile : hiérarchiser les priorités, nous mettre en ordre de bataille pour vous répondre afin que cette enquête ne reste pas une enquête parmi tant d'autres : nous n'avons pas le droit de vous décevoir.

Une telle enquête est exceptionnelle. L'outil régulier du dialogue avec vous, c'est l'AURA, association réunissant tous les utilisateurs du réseau ABES. Vous avez élu un nouveau conseil d'administration, un nouveau bureau s'est constitué que nous avons récemment rencontré à Montpellier. Nous partageons la même volonté d'établir de nouvelles modalités de travail qui permettent des échanges plus fréquents portant à la fois sur les outils et plus largement sur la politique de l'ABES. Nous sommes attachés à mieux entendre la voix des établissements dans la définition de la politique de l'Agence. L'AURA est la canal privilégié de ce dialogue.

Un autre canal du dialogue, ce sont les journées réseau dont la formule va évoluer en 2007. Nous y songions sérieusement, vos évaluations à l'issue des dernières journées nous ont convaincu de franchir le pas : les journées réseau changent de nom et deviennent journées ABES pour refléter l'élargissement des activités de l'ABES et de son réseau. Mais au-delà du nom, c'est la formule elle-même qui change avec l'introduction d'ateliers alternant avec les sessions plénières ; à la fois pour s'adapter aux différents publics et favoriser un dialogue entre vous et les équipes de l'ABES – la formule des exposés en amphithéâtre ne se prêtait guère au dialogue. Le programme est en cours d'élaboration. Les établissements recevront en début d'année l'annonce de ces journées nouvelle formule.

Ce tour d'horizon des outils du dialogue serait incomplet sans le conseil d'administration où siègent cinq personnalités qualifiées dont deux présidents d'université et les groupes de travail mis en place par l'ABES pour développer de nouveaux outils et de nouvelles fonctionnalités : nos expertises sont complémentaires et c'est avec vous que nous définissons les spécifications.

Ce numéro d'*Arabesques* s'arrête sur la formation sous toutes ses facettes, de l'alphabétisation documentaire des premiers cycles aux formations spécialisées en M et D. Ce dossier riche de témoignages souligne le rôle que jouent les formations dans l'ancrage des SCD à l'université et l'assimilation par les bibliothécaires des techniques d'ingénierie de formation, qui peinent parfois à trouver leur place dans l'université. La formation, une activité qui n'est pas étrangère à l'ABES qui possède sa propre équipe de formateurs et s'appuie en outre sur les formateurs relais au sein de établissements.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

La maîtrise de l'information de la maternelle à l'université

Faut-il former à la recherche documentaire ? La question ne semble plus devoir être posée, même si la formule paraît aujourd'hui un peu réductrice, l'objectif visé étant le plus souvent aujourd'hui la recherche d'information, voire la culture de l'information – comprenant sa recherche, mais aussi son utilisation, sa production, ses enjeux... Dans le contexte de la « société de l'information » proclamée par les médias, il deviendrait tout simplement « politiquement incorrect » de ne pas penser la formation à la maîtrise de l'information pour tous les élèves et étudiants.

Quels contenus acquérir ?

Si cette question de la nécessité de former les élèves semble résolue, les questions du « pour quoi faire », du « quoi apprendre » et du « comment le faire » se présentent de manière beaucoup plus confuse. Ce sont la plupart du temps les professionnels (personnels de bibliothèque, professeur chargé de la documentation puis professeur documentaliste) qui ont établi, à partir de leurs propres savoirs acquis, les savoirs ou compétences à développer chez les élèves et étudiants : des initiatives individuelles et locales, répondant à une demande formulée ou non, ont vu le jour ; le monde associatif, en France comme ailleurs, a été dans ce domaine très productif¹ ; des groupes de travail ont aussi permis que se développent des « programmes » ou « modules » pour les élèves et étudiants². Ce travail a rencontré la réflexion des professionnels de l'information-documentation et des sciences de l'éducation. La question qui se pose en effet, quel que soit le niveau de l'élève, est : s'agit-il pour lui d'acquérir quelques procédures associées à quelques outils mis à sa disposition ou s'agit-il de le rendre capable d'effectuer en autonomie et en connaissance de cause une recherche documentaire, d'exploiter les résultats de sa recherche, de formuler à son tour une nouvelle information, et ce quel que soit le lieu physique où il se trouve ? C'est évidemment la deuxième

partie de l'alternative qui paraît la plus prometteuse pour le devenir scolaire, universitaire et professionnel de l'apprenant. Dès lors, il ne s'agit pas de conduire des apprentissages purement instrumentaux mais de faire acquérir des compétences et des savoirs. La question du « pour quoi faire » influence le « comment le faire » et le « quoi apprendre ».

L'existant

De la maternelle au niveau L de l'université, l'objectif principal est de former des individus capables de rechercher mais aussi d'utiliser et de produire de l'information. Il existe forcément un temps de découverte, de familiarisation. Pour autant, la simple fréquentation de la bibliothèque, scolaire ou non, ne se substitue pas à la mise en place d'apprentissages garantissant son utilisation raisonnée lors d'une recherche d'information. Elle est toutefois nécessaire en tant que telle avant (ou parallèlement à) une mise en évidence de sa structuration – classement, classification, outils de recherche, document écrit imprimé ou électronique... Cette phase de formation s'accompagne d'une réflexion critique plus ou moins développée sur les outils, ressources, contenus : examiner les caractéristiques d'une source permet d'en évaluer par exemple la fiabilité et la pertinence. Des démarches de recherche sont très souvent proposées ou construites avec les élèves. Enfin, dès les premiers apprentissages, il est recherché que l'élève prenne conscience du droit lié à l'information, même sous une forme très simple. Ce temps de formation générale, prioritaire aux niveaux élémentaire et secondaire, semble devoir se poursuivre lors des premières années à l'université : réorientations fréquentes des étudiants, apprentissages antérieurs incertains conduisent à ne pas trop spécialiser la formation dans une discipline particulière. La découverte d'outils nouveaux (nouveaux catalogues, sources spécialisées) doit permettre de prendre encore davantage de recul par rapport à leurs usages et fonctions. À partir du master, les étudiants exploitent une information beaucoup plus spécialisée, et doivent

connaître les sources dans leur domaine de compétence, mettre en place des stratégies de veille documentaire personnalisée, connaître les conditions possibles d'une diffusion de leurs travaux. Les objectifs antérieurs ne sont pas abandonnés mais sont filtrés au regard d'un domaine spécifique et les compétences acquises antérieurement peuvent être transférées.

Des freins

Sur ces objectifs de formation, les praticiens peuvent s'accorder. La mise en œuvre s'avère plus délicate. La première difficulté est de gérer l'absence ou tout au moins la faiblesse en nombre des personnels affectés à cette tâche en regard du nombre de personnes à former. Au niveau élémentaire, il n'existe tout simplement pas de personnel spécialisé. Dans le secondaire, un seul enseignant documentaliste peut se trouver à la fois en charge de la gestion du centre de ressources et de la formation de 800 à 1 000 élèves. Dans le supérieur, le nombre de PRC reste trop faible pour former plusieurs milliers d'étudiants par université et les personnels de bibliothèques sont bien souvent accaparés par de multiples autres tâches. Ce frein au niveau des moyens est loin d'être négligeable, même si des solutions locales peuvent être trouvées – vacataires, CAE, ATER. Une autre difficulté réside dans la jeunesse de ces enseignements. C'est dans le courant des années 80 que sont valorisées les bibliothèques et centres de ressources au sein du milieu scolaire³. De même, le domaine de référence, qui pourrait donner des appuis solides quant aux contenus à enseigner, **l'information-documentation, peine à exister dans le cadre universitaire : non représenté dans bien des universités, il est rattaché à l'information-communication – ce qui n'est pas sans poser des problèmes.** Cette jeunesse permet toutes les expérimentations mais explique aussi le petit nombre d'évaluations de l'efficacité des apprentissages mis en œuvre. D'autant que ces apprentissages ne sont pas toujours intégrés dans les cursus scolaires et universitaires : menés au sein

Dessin de
Claude Razanajao



de projets interdisciplinaires ou « non obligatoires », ils ne sont pas eux-mêmes évalués à l'égal des autres apprentissages. Enfin, la mise en œuvre pâtit de la faiblesse des textes officiels.

De la maternelle à l'université, des espaces sont ouverts mais ne permettent pas une réelle inscription dans les cursus suivis par les élèves et étudiants. Il n'est que de lire les programmes scolaires, le décret du socle commun ou les textes de la réforme LMD pour s'en convaincre. La mise en place des B2i et C2i⁴, chacun décliné en plusieurs niveaux, symbolise aussi une volonté institutionnelle de former tous les élèves à la maîtrise de l'information, mais ces dispositifs sont loin de répondre à toutes les attentes. On observe donc une extrême variabilité des apprentissages mis en œuvre. Le cadre de travail va de simples « présentations guidées » à de véritables modules de formations organisés en plusieurs séances et totalisant jusqu'à plusieurs dizaines d'heures de formation sujettes à validation. Et celui qui veut assurer des formations en information-documentation se voit contraint de dépenser une énergie énorme pour convaincre ses interlocuteurs (professeurs par exemple) de la validité de ses propositions, pour essayer de trouver les interstices dans lesquels il peut se glisser tout en voyant bien souvent son travail remis en cause chaque année.

Des atouts

Il existe tout de même quelques points sur lesquels s'appuyer. Tout d'abord les rares évaluations des actions de formation tendent toutes à mettre en avant leur efficacité à l'aune de la réussite universitaire. De plus, la pression sociale n'ira pas en s'estompant : les étudiants compétents en matière de recherche documentaire ont de multiples occasions de réinvestir leurs savoirs et compétences dans leur vie professionnelle. Enfin la réflexion sur ces apprentissages est maintenant bien engagée : des outils existent sur lesquels s'appuyer⁵, d'autres sont très certainement à venir⁶. La construction collective d'outils de référence (réunissant professionnels de l'informa-

tion, de l'enseignement et universitaires) est une voie très prometteuse pour que la formation à la maîtrise de l'information se systématisse, acquière une cohérence depuis la maternelle jusqu'à l'université permettant une mise en œuvre sous la forme d'un curriculum en information documentation⁷.

Isabelle Fructus

1 FADBEN. Médiadoc : référentiel de compétences, juin 1997

2 Voir les travaux du GREMI (Groupe de réflexion sur l'enseignement des méthodologies de l'information), disponibles sur le site de l'URFIST de Paris

<http://www.ext.upmc.fr/urfist/gremi.htm>

3 Par exemple : MEN, Circulaire du 1er octobre 1984 instituant les BCD; MEN, circulaire du 13 mars 1986, missions des personnels exerçant leurs fonctions dans les CDI ; France. Arrêté du 16 juin 1989 instituant le

CAPES de documentation.

4 Brevet informatique et internet (B2i) - Certificat informatique et Internet (C2i)

5 Cf. La bibliographie de la boîte à outils p.17
6 ERTÉ de Lille, Corpus de savoirs scolaires en information documentation (Médiadoc mars 2007, FADBEN), Duplessis Pascal, Ballarini-Santonocito Ivana. Petit dictionnaire des concepts info-documentaires (prochainement en ligne sur le site de Savoirsctdi)

7 Charbonnier, Jean-Louis. Place du curriculum en information-documentation dans la formation des élèves, des étudiants et des enseignants. Assises nationales pour l'éducation à l'information et la Documentation, 11-12 mars 2003

<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Assises/Ass-Charbonnier.htm>.

Et aussi table ronde « Pour un curriculum en éducation à l'information » au colloque de la FADBEN à Nice en 2005.

Professeur documentaliste à la bibliothèque Cujas, Isabelle Fructus a été, par ailleurs, présidente de la FADBEN – Fédération des enseignants documentalistes de l'éducation nationale. ✉ Isabelle.Fructus@univ-paris1.fr ☎ 01 44 07 80 40

Dominique Roche, directrice de la bibliothèque Cujas ☐ 2 rue Cujas 75005 PARIS

Parades, expédients et expertises

La formation en BU : le mythe de Sisyphe ?

Depuis quelques années, la formation des étudiants, voire des enseignants et des chercheurs, est devenue une préoccupation majeure des bibliothèques universitaires. Les mauvais esprits pourraient considérer que, face à l'avènement de l'accès à distance à la documentation, à la concurrence des moteurs de recherche et d'Internet, mais aussi face à une certaine désaffection quant à la fréquentation physique des locaux de la bibliothèque, les professionnels cherchent à trouver **parades ou expédients pour stimuler la demande et justifier leur expertise.**

Le souci volontariste oblige à considérer la question sous un angle plus pertinent : les usagers, étudiants débutants ou avancés, mais aussi enseignants ou chercheurs, semblent souvent désarmés quand il s'agit de recherche documentaire, à la fois **en termes de méthode (que chercher, comment chercher, comment évaluer les résultats) et d'outils (consulter le catalogue de la biblio-**

thèque, une base de données, des revues en texte intégral, etc.).

Dans ce contexte, les formations à la recherche documentaire acquièrent une importance renforcée : si les usagers fréquentent moins, ou moins longtemps, les bibliothèques universitaires, il faut améliorer pour eux le couple « rapidité/efficacité » qui veut qu'une bonne recherche est une recherche certes rapide, mais surtout pertinente quant aux résultats obtenus.

Paradoxalement, si l'accès à distance à la documentation peut amener à une désaffection physique de l'établissement, elle souligne de façon aiguë le besoin de formation comme une opportunité pour ces mêmes établissements : pouvant s'appuyer sur les professionnels présents dans leur « exploration » des rayonnages de la bibliothèque, les étudiants se retrouvent seuls, parfois chez eux, ou dans un cybercafé, à explorer l'univers électronique, où les points d'appui sont rares.

Le chantier est immense, d'avoir été trop longtemps peu exploré, aussi bien par les bibliothèques que par les enseignants. La bibliothèque comme lieu matériel ne s'est

jamais appréhendée avec autant d'évidence que le supposaient ses gestionnaires, la bibliothèque immatérielle pose des problèmes nouveaux, soulève des interrogations d'autant plus impérieuses qu'il faut **lutter contre le mythe du « tout, tout de suite » qui constitue la pierre d'angle de l'illusion Internet.**

Le « service aux usagers », désormais axe fort du développement des bibliothèques universitaires, trouve une de ses meilleures illustrations dans la formation des usagers, qui légitime l'expertise des bibliothèques en favorisant l'accès à la documentation, en justifiant les coûts mis en œuvre pour son acquisition, et en renforçant les liens entre l'établissement et ses utilisateurs, pour mieux répondre à leurs besoins.

Y. Desrichard

✉ yves.desrichard@univ-montp1.fr

Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier

☎ 04 67 13 43 82 📠 43 74

Pierre Gaillard, directeur de la BIU 📧 60 rue des États-généraux 34000 MONTPELLIER

Un militant d'infopolis

Président de l'ADBS*, l'Association des professionnels de l'information et de la documentation, de 1992 à 1997, vous êtes, Jean MICHEL, consultant et aussi formateur en management de l'information-documentation-connaissance (IDC), un « professionnel reconnu du domaine »...

Vos expériences – et vos projets – quant à **la formation des usagers à la recherche documentaire**, dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

Cette problématique de la formation des usagers a été un axe majeur de ma carrière professionnelle. J'ai eu notamment à piloter des programmes nationaux et européens sur ce terrain (comme notamment le projet EDUCATE, devenu Into Info), plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement supérieur technologique et ai publié de nombreux articles sur le sujet et aussi un Guide méthodologique pour le compte de l'UNESCO sur la formation des ingénieurs à la maîtrise de l'information spécialisée. Aujourd'hui, cet impératif de la formation des usagers est plus important que jamais à l'heure

de la prolifération des sources numériques et de la dimension sociale et sociétale de l'information. Mais il ne faut pas se tromper de combat. Il ne s'agit pas de transformer nos étudiants ou chercheurs en « bons bibliothécaires ou documentalistes » connaissant bien les subtilités des normes de catalogage ou capables de faire des équations d'interrogations documentaires impeccables.

Il faut surtout préparer les personnes à agir de façon efficace et citoyenne dans la nouvelle société de l'information, en concevant et transférant de solides méthodes de travail collectif basé sur la production, la gestion et la capitalisation des ressources info-documentaires.

Pour les établissements d'enseignement supérieur, je militerais volontiers pour un véritable projet d'innovation pédagogique intégrant cette dimension méthodologique autour de l'information. C'est du reste ce qui m'a conduit à susciter, la production prochaine sur ce thème (*Information Literacy*), d'un numéro spécial de la revue *European Journal of Engineering Education*, dont je suis l'éditeur.

Dans les entreprises ou organisations, cette problématique est tout aussi importante et conduit

à penser des interventions méthodologiques de sensibilisation, de formation ou encore d'accompagnement pour amener chacun (à tous les niveaux de la structure) à devenir acteur efficace et responsable de l'infopolis.

Dans cette perspective de « formation », les professionnels de l'information-documentation ont désormais un rôle crucial à jouer et c'est, je crois, ce qui commence à leur être demandé un peu partout. En bref, et pour reprendre la formule bien connue, **« Apprendre à pêcher plutôt que se contenter de donner le poisson ».** J. Michel

Jean Michel ✉ jean@jmichel.fr

🌐 <http://michel.jean.free.fr> ☎ 01 47 39 55 32

Propos recueillis par S. Salvit ✉ salvit@abes.fr

* ADBS 🌐 www.adbs.fr ☎ 01 43 72 25 25 📠 30 41

📧 25 rue Claude-Tillier 75012 PARIS



La position de la France en matière de maîtrise de l'information dans un environnement international

Maîtrise de l'information, éducation à l'information, compétences informationnelles... sont des expressions que l'on voit fleurir dans de nombreux articles bibliothéconomiques ces dernières années. La France n'est en rien isolée dans ses réflexions et réalisations et participe à un mouvement international. En témoignent différentes initiatives récentes :

la création, par l'IFLA et l'UNESCO, d'un répertoire des programmes et recherches dans ce domaine qui sera suivie par la publication d'un état des lieux mondial sur ce sujet¹ ;

la tenue, en novembre 2005, dans le cadre du Sommet mondial sur l'information, d'un séminaire d'experts de différents domaines et zones géographiques, suivi d'une « déclaration d'Alexandrie », puis d'un texte plus détaillé² ;

l'affirmation de nombreuses reprises par Alex Byrne, président de l'IFLA, que la maîtrise de l'information est, avec le sujet des ressources électroniques, l'un des enjeux majeurs pour les bibliothèques d'aujourd'hui.

Étant donné l'impact de la maîtrise de l'information au niveau international, il est intéressant de s'interroger sur la singularité de la position et des pratiques françaises dans ce domaine par rapport aux autres pays. En préambule, il faut souligner l'importance des contextes culturels, politiques et universitaires de chaque pays. L'organisation des universités, l'usage des bibliothèques et de la documentation dans l'enseignement, les méthodes pédagogiques ou encore le statut des bibliothécaires universitaires ont un impact sur la manière dont l'éducation à la maîtrise de l'information est proposée et perçue.

L'originalité du système français : un cadre institutionnel « solide »

La « formation des usagers » existait en France dès les années 80 mais comme dans la plupart des pays industrialisés, l'impact d'Internet et le développement de l'université « de masse » ont entraîné un fort développement dans les années 90.³ Ce développement a été

favorisé et encouragé par l'une des spécificités du système français : une forte structuration institutionnelle. Ceci s'est traduit par un soutien de l'État au niveau administratif et financier. La SDBIS (sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique) soutient *Formist* et les URFIST – et favorise le développement des formations dans les services communs de la documentation par le biais des contrats quadriennaux. Cette organisation singulière, étroitement liée au système centralisé français, pallie une relative absence d'engagement associatif. Dans la majorité des autres pays, ce sont généralement les associations – spécialisées ou non – qui impulsent une dynamique à la maîtrise de l'information. L'autre singularité française est l'existence de *Formist*. Certains des services proposés par *Formist* le sont ailleurs par d'autres types de structures mais aucune n'offre de façon structurée et lisible, à la fois la mutualisation et l'accès gratuit à des ressources pédagogiques sélectionnées, la structuration d'un réseau de formateurs, un congrès annuel gratuit et la formation de futurs professionnels. La plupart des pays proposent des congrès mais ils sont souvent moins réguliers (Mexique, pays nordiques) et toujours payants. La participation internationale est généralement moins structurée, par exemple en Espagne ou aux Pays Bas dont la présence sur la scène internationale s'exprime via des experts individuels. L'enseignement professionnel initial est, quant à lui, offert à l'université dans la plupart des pays et les formations continues souvent par le biais associatif, sous la forme de stages « d'immersion » (Canada, États-Unis, pays nordiques...)⁴. La France diffère de ce schéma et propose des formations de formateurs au niveau national à l'ENSSIB et régional, dans les URFIST et CFCB. Enfin, les formations à la maîtrise de l'information françaises s'adressent de plus en plus massivement aux étudiants de premier cycle, ce qui est encore une singularité à aussi grande échelle.

Quelques différences structurelles

En revanche, certains points pourraient être améliorés en raison de « freins » liés au contexte national. Le fait, souvent dénoncé

et regretté, que l'enseignement de la maîtrise de l'information ne dispose pas d'un terme unique en France et surtout d'aucune définition commune du type de celle de l'ALA aux États-Unis ou du CILIP en Grande-Bretagne.⁵ Ceci a un impact négatif au sein de la profession car un cours – d'1 h 30 ! – incluant une visite ou un cycle de réflexion entraînant vers l'analyse critique peuvent être également considérés comme « maîtrise de l'information ». Ceci constitue également un frein vis-à-vis de l'extérieur car il semble difficile d'envisager un lobbying pour défendre un concept peu clair ou de faire connaître des réalisations. La plupart des pays ont un terme unique, souvent traduit de l'américain « Information Literacy », (Danemark), parfois adapté (pays hispanophones) et s'accordent sur une définition, là encore reprise des États-Unis, mais le plus souvent adaptée ou développée (Mexique, Australie, Royaume-Uni). L'autre point sur lequel la France diffère, notamment des pays anglo-saxons ou nordiques, tient au fait qu'il y a une longue tradition de cours magistraux. Ce type de méthode pédagogique n'incite pas nécessairement à la recherche de l'information ni à un usage approfondi de la bibliothèque. Le système des « crédits » issu du processus de Bologne implique de passer d'une pédagogie centrée sur l'enseignement à une pédagogie centrée sur l'élève. Ce type de pédagogie devrait donc, à terme, impliquer plus de travaux d'étudiants impliquant recherche, usage et maîtrise de l'information, en France comme ailleurs. Enfin, tandis que la plupart des pays ont traduit les normes américaines (exemple : Espagne, Suède) ou les ont adaptées, les bibliothèques françaises ont produit un référentiel des compétences informationnelles (Érudist) qui n'a en rien un caractère obligatoire. Sous la pression du C2i⁶ et des obligations de comparaison des contenus d'enseignement liés au processus de Bologne, la France pourrait être obligée prochainement d'évoluer et de définir précisément les compétences clés, leur contenu, leur mode d'évaluation.

En conclusion, soulignons que malgré quelques spécificités liées à un modèle d'organisation administrative qui lui est propre,

la position française est très semblable à celle de l'ensemble des autres pays sur bien des sujets. Plus globalement, la question qui se pose aujourd'hui, au delà de quelques différences de forme, est celle du type de bibliothèques dont les étudiants ont besoin aujourd'hui. Qu'elles se nomment centres d'apprentissage, learning centers ou teaching libraries, ces bibliothèques sont au cœur de l'apprentissage et de la pédagogie

Sylvie Chevillotte

 sylvie.chevillotte@enssib.fr

Relations internationales

☎ 04 72 44 43 18

Anne-Marie Bertrand,
directrice de l'ENSSIB

☎ 04 72 44 43 43 ou 07 27 88

📄 17 - 21 bd du 11-Novembre-1918
69623 VILLEURBANNE CEDEX

CFCB - Centre de formation aux carrières
des bibliothèques, du livre et de la docu-
mentation

ENSSIB - École nationale supérieure des
sciences de l'information et des biblio-
thèques

URFIST - Unité régionale de formation à
l'information scientifique et technique

- 1 <http://www.uv.mx/usbi%5Fver/unesco/>
- 2 High-Level Colloquium on Information Literacy and Lifelong Learning. Bibliotheca Alexandrina, Alexandria, Egypt, November 6-9 2005. Report of a Meeting [En ligne] <http://www.infolit.org/International_Colloquium/alexfinalreport.doc> Consulté le 13.11.2006
- 3 Stoll, Mathieu ; Blin, Frédéric, « La formation des usagers dans l'enseignement supérieur : état des lieux et perspectives », *BBF*, 2005, n° 6, p. 5 à 15 en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 13.11.2006
- 4 Weech, Terry. ; Ole Pors, Niels; Karissidappa, C. Literacy concepts in LIS Curricula. 70^e Congrès IFLA, Buenos Aires, 22 au 27 août 2004. [En ligne] <http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/067e-Weech.pdf>
- 5 American Library Association. Chartered Institute of Library and Information Professionals.
- 6 Certificat informatique et internet. <http://c2i.education.fr/>

Construire des séquences pédagogiques avec ÉruDist

ÉruDist : pour qui, pour quoi ?

Le référentiel des compétences documentaires de l'étudiant ÉruDist est un outil qui **s'adresse aux formateurs** impliqués dans les dispositifs de formation à la maîtrise de l'information (spécialistes ou non de la documentation). Il s'agit d'un site web : www.erudist.fr qui doit servir à la formation ou à l'autoformation des formateurs. Cet outil permet de les guider dans l'organisation et la conception de séquences pédagogiques. Il recense les compétences en recherche d'information attendues chez un étudiant, au niveau de la licence, quelle que soit la discipline d'enseignement. Des « ressources » c'est-à-dire des exemples de cours ou d'exercices en ligne ou encore de présentation d'outils bibliographiques sont proposés via des liens internet.

Former les étudiants à la maîtrise de l'information

Le projet est né dans le **contexte** de la généralisation des formations à la maîtrise de l'information, notamment en direction des premiers cycles. Il est apparu nécessaire à des formateurs de **différentes universités** qui se rencontraient et comparaient leurs approches, car ils ressentaient le **besoin de formaliser** la liste des aptitudes attendues chez un étudiant de premier cycle. Le choix de ce niveau est lui-même une indication sur l'ambition du projet : donner aux étudiants primo-entrants les compétences susceptibles de leur faire passer le cap du premier cycle. Les formateurs sont partis de plusieurs constats : d'une part la difficulté à appréhender, en matière informationnelle, les compétences des apprentis étudiants, d'autre part la nécessité de bien saisir la culture informationnelle qu'implique la poursuite d'études universitaires dans **un environnement informatisé en pleine évolution**, et enfin, l'intérêt de s'accorder sur la définition d'un « socle » de compétences, commun à tout apprenti étudiant au niveau de la licence (quelle que soit l'orientation disciplinaire) qui permettrait ensuite d'aborder au niveau du master les compétences de l'apprenti chercheur. Les compétences des étudiants en licence première année (L1) sont très hétérogènes, certains maîtrisent les outils TIC (technologie de l'information et de la communication) et les principes de la méthodologie d'une recherche,

mais la plupart des étudiants n'ont pas ces bases. En outre, tous les étudiants ont à découvrir le monde des bibliothèques universitaires, de l'information scientifique et technique, les pratiques de citation, de bibliographies... Il y a donc bien une spécificité de la documentation à ce niveau d'études, et vraisemblablement des difficultés pour un étudiant, même dégoûté, à appréhender cette documentation. Le cycle de la licence est bien une étape clé, qui fait le lien entre le lycée et le deuxième cycle universitaire. C'est durant cette période que les étudiants doivent acquérir des méthodes documentaires efficaces, apprendre à devenir autonomes, et comprendre l'environnement informationnel. C'est l'ambition des formations à la maîtrise de l'information qui touchent au plan national un nombre croissant d'étudiants. Le référentiel, lui, aide les formateurs, quels qu'ils soient (enseignants-chercheurs, chargés de travaux dirigés, bibliothécaires) à construire le programme de leurs séances autour de compétences jugées fondamentales.

Un outil collaboratif

Soutenue par la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique, la réalisation de ce projet est le fruit de la collaboration étroite de nombreux acteurs. Tout d'abord, une équipe-projet, constituée de documentalistes, bibliothécaires, conservateurs et consultants en ingénierie documentaire, qui a travaillé sur la conception et la rédaction du produit et qui s'est, ensuite, adjoint les services de prestataires (graphistes et informaticiens pour la réalisation du site, puis chargé de communication pour la promotion du produit). L'ensemble du projet a été validé au fur et à mesure des étapes par des tests auprès d'enseignants impliqués dans la formation documentaire et par un comité de pilotage comprenant des représentants de l'Université Pierre-Mendès-France, maître d'ouvrage, et de professionnels de bibliothèque. Depuis sa mise en ligne, ÉruDist est couramment utilisé par les formateurs concernés par l'enseignement de la recherche documentaire auprès des étudiants. Il se situe dans l'esprit de la réforme du LMD en accompagnant l'enseignement des compétences transversales, et en situant ces compétences au même niveau d'évaluation pour l'ensemble des étudiants de licence en France.

Une compétence élémentaire avec, à gauche, les liens vers d'autres compétences élémentaires qui lui sont reliées et, à droite, la liste des objectifs opérationnels qui la décrivent.



Comment utiliser Erudist ?

Le référentiel se présente sous la forme d'une ressource hypertexte dans laquelle les compétences sont organisées et reliées entre elles. Chaque compétence générique est décomposée en compétences élémentaires, elles-mêmes détaillées à travers des objectifs opérationnels. Chaque compétence élémentaire est illustrée par des ressources qui sont **des exemples de formations, sur tous supports, et/ou des exemples de preuves**, pour vérifier la mise en œuvre des compétences repérées. La version définitive du produit est en ligne depuis mars 2005. Différents outils permettent d'optimiser son utilisation :

- une arborescence dynamique qui permet une vue « cartographique du référentiel »,
- un glossaire,
- un mode d'emploi pour l'utilisation du site (depuis le centre de la page d'accueil).

Un enseignant peut donc l'utiliser avant une séance de formation à la bibliothèque pour se familiariser avec le vocabulaire et les différents types d'outils. Le référentiel a été présenté, en 2005, aux professionnels des bibliothèques et de la documentation :

- au Salon du livre de Paris, en mars ;
- au congrès de la FADBEN (Association des enseignants-documentalistes) à Nice, en avril ;
- aux V^e Rencontres Formist à Lyon, le 9 juin ;
- au congrès de l'ABF à Grenoble, fin juin...

Frédérique Simonot

Frédérique Simonot, professeur-documentaliste, est responsable de la formation des lecteurs, au SICD 2, service interétablissements de coopération documentaire des universités Grenoble-II et Grenoble-III.

 Frederique.simonot@upmf-grenoble.fr

 04 76 82 61 61  61 68

Frédéric Saby, directeur du SICD 2

 BP 85

38402 SAINT-MARTIN D'HÈRES CEDEX

Formation de formateurs dans les URFIST

Où commencent le travail intellectuel, l'analyse, l'esprit critique et la création

La formation des utilisateurs a acquis depuis une quinzaine d'années une importance croissante dans le travail des bibliothécaires, y prenant une place à part entière et occupant beaucoup de leur temps. Plusieurs facteurs ont permis ce développement. Tout d'abord, sous l'impulsion de la SDBIS, la formation des usagers a été inscrite dans les axes prioritaires de l'activité des SCD, notamment par le biais des **contrats État-Universités**. D'autre part, l'offre de ressources électroniques a fortement augmenté et les bibliothécaires ont pris conscience de la difficulté de leurs publics à les utiliser. Enfin, la demande des utilisateurs eux-mêmes s'est accrue devant le déferlement de ces masses d'informations et la variété des outils. **Les unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (URFIST)** ont accompagné ce changement puisque leur mission est de former, outre les enseignants, chercheurs et étudiants avancés, les bibliothécaires et documentalistes de l'université. La formation des utilisateurs se faisait souvent de manière artisanale, mélange d'intuitions et de bonne volonté. Elle est devenue une mission incontournable et mise en avant. Or, les professionnels des bibliothèques n'ont pas reçu de formation à la pédagogie. Ils ne savent pas toujours transmettre leur savoir. Cette « nouvelle » tâche n'est pas toujours bien perçue par l'ensemble des équipes ni très reconnue. Les demandes de formation des bibliothécaires se sont donc accrues et diversifiées. À côté des formations aux bases de données documentaires spécialisées, aux différents logiciels ou plateformes d'interrogation, a émergé un fort besoin de formation à la pédagogie de la recherche documentaire autour de trois axes principaux.

1 - La didactique de l'information : réfléchir sur les contenus de l'IST (délimitation des savoirs info-documentaires, définition des notions, etc.), sur leur progressivité selon les niveaux du LMD pour ensuite concevoir un cours et des supports

2 - L'ingénierie de formation : construire très en amont un plan de formation, y travailler avec les enseignants et l'environnement universitaire en général, définir des objectifs de formation, concevoir des programmes, installer et équiper des salles de formation, assurer la promotion des formations et les évaluer

3 - Les méthodes pédagogiques : savoir donner un cours, transmettre des savoirs et savoir-faire et évaluer son activité d'enseignant.

Les URFIST produisent également des cours en ligne, des tutoriels, des dossiers, des aides à la conception de scénarios de formation selon les niveaux du LMD, des sélections de ressources, etc. (voir les sites des différentes URFIST et des outils plus spécifiques comme Metafor, ou Forsic – Voir aussi Sinfodoc sur le site de l'ADBU <http://www.adbu.fr/sinfodoc/>). Tous ces documents sont mis en ligne, gratuits et à la disposition des formateurs.

Les URFIST peuvent assurer directement la formation des étudiants avancés (master et doctorat) et ce notamment dans le cadre des **centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES)** où les étudiants-moniteurs reçoivent une formation de formateurs, puisqu'ils sont normalement appelés à encadrer des étudiants moins avancés. L'étudiant en master ou doctorat a souvent une connaissance et une pratique correcte des outils de base de la recherche documentaire (les catalogues des bibliothèques) mais méconnaît les ressources électroniques offertes par le SCD (bases de données documentaires spécialisées, périodiques électroniques), les utilise mal (stratégies de recherche insuffisantes notamment) et a tendance à interroger des moteurs généralistes, ignorant complètement l'existence de moteurs académiques.

Face à la facilité apparente de recherche et à l'assurance de multiples réponses, il a également de gros problèmes de sélection des informations pertinentes et d'évaluation de l'information.

.../...

Les formations se structurent donc autour de 4 grandes thématiques.

● **Recherche documentaire et recherche d'information** : panorama de l'information scientifique et technique, typologie des outils, web visible et invisible, principes d'interrogation et utilisation des bases de données documentaires spécialisées et périodiques électroniques, recherche d'information via des moteurs de recherche généralistes mais aussi spécialisés ou académiques, évaluation de l'information, utilisation d'outils de traitement et de cartographie de l'information, droit d'auteur et éthique, veille documentaire – blogs, fils RSS, etc.

● **Nouvelles modalités de production et de diffusion de l'information scientifique** : thèses électroniques, archives ouvertes, revues électroniques en libre accès, travail collaboratif...

● **Rédaction de bibliographies** de manière automatisée via des logiciels spécialisés.

● **Présentation** et communication de travaux scientifiques.

Les URFIST ont participé, avec l'ENSSIB (à la suite des dernières *Journées Formist*

en juin 2006, sur le thème « Exploitation et usages de l'information pour les étudiants avancés », à un travail de définition de contenus et de niveaux de formation pour le 3^e cycle (à paraître sur le site Formist).

Elles travaillent aussi à la constitution de réseaux de formateurs (ou de groupes de travail) afin de mettre en commun les expériences de formation et les ressources – banques d'exercices, supports de cours, programmes... Il ressort de toutes ces réflexions que les formateurs doivent être en mesure d'aider les usagers à s'approprier les outils, formation technique et pratique qui demeure. Mais l'accent doit être mis sur la méthodologie de la recherche (savoir analyser un sujet, un discours, trouver des mots-clés et des stratégies efficaces), sur l'appropriation de connaissances pour les transformer en savoir, sur la compréhension des enjeux techniques, économiques, cognitifs, législatifs, sociétaux des TIC (technologies de l'information et de la communication), sur la critique et l'évaluation des outils et techniques et des résultats qu'ils produisent. Il s'agit bien d'éduquer à l'information pour la maîtriser, l'utiliser en toute connaissance de cause afin de savoir où s'arrête l'aide qu'apportent ces technologies et où commencent le travail intellectuel, l'analyse, l'esprit critique et la création.

Marie-France Andral
URFIST de Bordeaux

Je tiens à remercier, pour leurs conseils et leur relecture attentive, mes collègues des différentes URFIST Éric Heilman, Lise Herzhaft, Annie Léon, Annaïg Mahé, Alexandre Serres. M.-F. A.

Pour ce dossier d'Arabesques

consacré à la formation des usagers, nous avons proposé nos colonnes aux personnes chargées d'organiser cette formation dans les bibliothèques du réseau Sudoc. Ce sont ainsi plusieurs établissements* qui se sont exprimés autour des axes suivants :

- problématiques générales dans le champ en pleine transformation de l'accès à l'information scientifique et technique,
- recueil d'expériences, évaluation des pratiques.

Outre la richesse de l'investissement humain que nécessite toute démarche de formation à grande échelle, ces paroles croisées reflètent les problématiques et attentes des établissements documentaires : intégration des unités d'enseignement transversales documentaires dans les nouveaux cursus universitaires de type LMD, reconnaissance de la méthodologie documentaire comme outil d'apprentissage à part entière, mode de collaboration avec les enseignants, pertinence des méthodes pédagogiques. De plus, face au foisonnement de l'information scientifique et technique et à l'apparente facilité des moteurs de recherche généralistes, les bibliothèques universitaires ont à faire face à de nouveaux enjeux qui transforment les rôles et missions des professionnels autant que les besoins de leurs usagers. Autant d'éléments qualitatifs que nous remercions les auteurs de nous avoir transmis.

* Le comité de rédaction d'*Arabesques* vous demande de l'excuser de n'avoir pu publier tous les textes reçus.

Page de titre d'un support de cours « Formation de formateur » - URFIST de Bordeaux
Voir aussi bibliographie p.18



Les sept URFIST

☎ Urfist de Bordeaux ☎ 05 56 84 29 19 ☎ 29 15

📍 4 avenue des Arts 33607 PESSAC

☎ Urfist de Lyon ☎ 04 72 44 80 86 ☎ 04 78 89 21 64

📍 43 bd du 11-Novembre-1918 69622 VILLEURBANNE CEDEX

☎ Urfist de Nice ☎ 04 92 07 67 29 ☎ 67 00

📍 Avenue Joseph-Vallot 06108 NICE CEDEX 2

☎ Urfist de Paris ☎ 01 43 26 85 22 ☎ 01 56 24 97 33

📍 17 rue des Bernardins 75005 PARIS

☎ Urfist de Rennes ☎ 02 99 14 14 46 ☎ 14 47

📍 Place Recteur-Henri-Le Moal CS 64302 35043 RENNES CEDEX

☎ Urfist de Strasbourg ☎ 03 90 24 08 00 ☎ 08 19

📍 34 bd de la Victoire 67070 STRASBOURG

☎ Urfist de Toulouse ☎ 05 34 45 61 80 ou 81 ou 82 ☎ 61 85

📍 11 rue des Puits-Creusés 31070 TOULOUSE CEDEX

📅 Le mercredi 31 janvier, une journée nationale d'études, sur la validation et l'évaluation de l'information sur Internet, est organisée par le réseau des URFIST, à Paris.
Cf. le blog des URFIST <http://urfistreseau.wordpress.com/>

formateurs

Claudine Faivre

SCD de l'université de Besançon – Franche-Comté (section Lettres)

Dans le cadre des unités transversales du nouveau cursus LMD, tous les étudiants en L1 (1 250) participent à 4 h obligatoires de TD de documentation. Ces 2 séances de TD en début d'année universitaire sont l'occasion de familiariser les étudiants avec leur environnement documentaire, leur bibliothèque et ses particularités. En effet, la BU Lettres de Besançon étant située dans des bâtiments anciens, une petite partie seulement des collections est en libre accès, ce qui implique une **recherche quasi obligatoire à partir du catalogue informatisé. Ce qui pourrait être un handicap majeur s'avère être une chance pour les étudiants** car ils ont la possibilité, depuis un poste extérieur, de consulter le site web de la BU, d'interroger le catalogue et de demander à distance des documents qu'ils viennent chercher plus tard. Les cours sont construits autour de deux problématiques majeures. Comment accéder aux documents et utiliser au mieux les ressources de la bibliothèque, qu'elles soient en libre accès ou en accès indirect ? Comment mener une recherche documentaire à partir d'un sujet ? Cette étape permet aux intervenants de montrer qu'il **existe**

autre chose que « Google »

pour trouver rapidement des documents pertinents sur un sujet.

En L2, un second module permet de compléter la formation en abordant les périodiques (papier ou électroniques), la recherche d'articles à partir de bases de données généralistes ou spécialisées. Fortement impliqué dans ces formations, le personnel de la bibliothèque constate au niveau du service public les retombées positives de cet enseignement sur la pratique des étudiants. L'évolution prochaine de notre site vers un portail permettra d'accéder à un environnement de travail de plus en plus personnalisé, ce qui devrait renforcer notre visibilité en matière de fourniture d'information : la formation à la recherche documentaire devra intégrer cette nouvelle donne.

Arlette Mauries

SCD de l'université Lyon-I

Le SCD de Lyon-I a consacré le numéro 2 (juin 2005) de sa revue BU.com à la formation des utilisateurs.

http://butemp.univlyon1.fr:8080/uly1/statique/docs_lies/rechdoc/BU.com/bucom_no2.pdf

Pour actualiser ces articles, j'insisterai sur ce que cette intégration dans un cursus pédagogique de LMD apporte au SCD : assurer la responsabilité pédagogique d'un module permet de **rentrer dans le monde des enseignants et de partager très concrètement les rythmes et préoccupations** administratives, matérielles et pédagogiques de l'enseignement – calendrier universitaire, réservation de salles, inscrits en retard, absentéisme, objectifs pédagogiques, coordination avec les autres matières, évaluation, constitution des jurys, recrutement d'enseignants, coordination des équipes... Les contacts sur l'université en sont multipliés. Par le partage de cette expérience dans le SCD, ce bain, même à petite échelle, crée une

passerelle entre deux mondes qui s'interpénètrent souvent fort peu, SCD et enseignement.



Dessin paru (juin 2005) dans BU.com Université Claude-Bernard (Lyon-1)

Florence Danel - Marie Didier

SCD de l'université Lille-II (secteur Droit/Gestion)

SCD de l'université Lille-II (secteur Santé)

L'université Lille-II est nettement bipolaire (droit et santé) avec des composantes sur des sites distincts à très forte identité (UFR de médecine, de pharmacie et de droit notamment). On retrouve cette même structure bipolaire dans le dispositif de formation aux usagers, avec d'une part, deux responsables de formation et d'autre part, des formations très différentes entre le droit et la santé. Par exemple, tous les étudiants de L1 en droit ont des formations obligatoires donnant droit à des crédits ECTS, alors qu'en santé, les formations démarrent en 2^e année, sans crédit ECTS. Autre exemple : **les contraintes des internes de médecine conduisent à une offre de formation individualisée, là où le secteur droit privilégie les formations en groupes.**

Quels sont les **avantages et limites** de ce schéma qui se calque sur celui de l'université ?

Quelques avantages :

- une présence « sur le terrain » permet au responsable formation de **rencontrer facilement étudiants et enseignants** ;
- une connaissance fine de ce terrain facilite l'adaptation de l'offre de formation à la demande et une **approche vraiment disciplinaire** ;
- un travail **au cœur de chaque section documentaire** permet une meilleure prise en compte des souhaits, compétences et disponibilités des agents intervenant dans ces formations (ce qu'un fonctionnement plus centralisé ne permettrait pas nécessairement).

Quelques limites :

- une moindre indépendance du responsable formation par rapport au contexte local, qu'il soit pédagogique (demandes des enseignants), administratif et logistique (scolarité et CRI) ou bibliéconomique (contraintes internes de fonctionnement) ; il est cependant difficile d'imaginer des dispositifs de formation n'en tenant pas compte ;
- une certaine tendance à se limiter aux problématiques locales, ce qui peut entraîner – ou encourager – un relatif manque de communication entre sections, cette limite étant compensée à Lille-II par le fait que les formations ont d'abord été développées en section droit et que le dispositif santé a pu prendre appui naturelle-

Frédéric Pirault

SCD de l'université de Limoges

Le SCD de Limoges comprend 4 sections : lettres, sciences, santé, droit et sciences économiques. Nous intervenons à trois niveaux dans les cursus.

L1. L'intervention vise à faire connaître à tous les nouveaux arrivants les espaces des bibliothèques et les services offerts, en particulier informatiques – catalogues et ressources électroniques, espace numérique de travail, WiFi,

etc. Elle prend la forme d'une visite des lieux et d'une **projection vidéo** (durée : de 30 minutes à une heure selon les sections). Afin de favoriser un relais efficace, nous impliquons les enseignants. Pour assurer ces

visites, nous faisons appel à des tuteurs étudiants (niveau Master au minimum).

Master. Formation à la recherche documentaire et aide à la rédaction des bibliographies, sous la forme d'un TD de 3 h en petits groupes, durant lequel les étudiants sont rapidement amenés à pratiquer les outils de recherche documentaire électroniques, mais aussi papier. Ces interventions sont intégrées aux maquettes de formation en lettres et sciences, et nous nous efforçons, en coordination avec les enseignants, de les situer de manière à ce que les étudiants puissent travailler sur leurs véritables sujets de recherche plutôt que sur des exercices trop détachés de leurs préoccupations.

Doctorat. Reprise de la formation de Master pour les étudiants venus d'autres universités, et pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances. Nous proposons également une **formation de 3 h (obligatoire) à l'utilisation d'une feuille de style pour la rédaction des thèses**, en vue de leur mise en ligne – Limoges est site pilote dans ce domaine.

Yves Desrichard

BIU de Montpellier – Droit, sciences économiques, gestion

La bibliothèque universitaire Richter – droit, sciences économiques et gestion – s'adresse à un public d'environ 10 000 étudiants. Depuis quelques années, la formation à destination des étudiants et des enseignants et chercheurs a connu d'importants développements : un cursus obligatoire de 8 h de travaux pratiques d'initiation à la recherche documentaire a été intégré à la première année des étudiants de droit, supposant un effort considérable eu égard au nombre d'étudiants concernés (plus de 1 400).

Présentant l'originalité de réunir comme enseignants des professionnels de la bibliothèque et des enseignants de l'UFR Droit, les enseignements offrent des aperçus sur les bases de la recherche documentaire en droit, les catalogues, les principales bases de données, etc. D'autres filières ont intégré des visites de la bibliothèque et des initiations à l'utilisation du catalogue dans leurs enseignements, même si **beaucoup reste à faire**, considérant le nombre important d'enseignements spécifiques dispensés. S'il fallait déterminer deux axes forts pour le développement, dans les prochaines années, de la formation des usagers, on pourrait retenir **la formation des thésards à la gestion de l'archivage et de la diffusion électronique de leur thèse**, et la formation, à distance ou en « présentiel », des usagers pour

l'accès à distance à la documentation électronique, services en plein développement dans les universités de Montpellier.

Aurore Petit

SCD de l'Institut national polytechnique de Lorraine

Une des principales problématiques de la formation des usagers à la recherche documentaire est l'intégration de ces formations dans le cursus des étudiants. C'est d'ailleurs **l'un des objectifs du volet formation de notre contrat quadriennal**. De plus, le temps accordé à la formation à la recherche documentaire n'étant pas suffisant pour nous permettre d'enseigner de manière approfondie, nous sommes obligés dans la plupart des cas de transmettre aux étudiants, par des exemples précis, une méthodologie simple de recherche documentaire. Nous essayons de **solliciter leur curiosité** afin qu'ils puissent utiliser l'offre documentaire proposée. Par ailleurs, nous tâchons d'élargir l'offre de formation **vers les doctorants et les enseignants-chercheurs**. Nous souhaitons toucher les enseignants-chercheurs en les formant à des outils spécifiques qui répondent à leurs besoins – SciFinder Scholar, Scopus... Au sein de notre établissement, nous voulons proposer aux usagers des formations adaptées à leurs besoins documentaires tout en étant liées à la prescription des enseignants.

Adrienne Cazenobe
BIUS Jussieu

Google, qui promet d'offrir un accès simple à « la bibliothèque universelle des savoirs » appartient à ce rêve de **l'élève qui voudrait savoir sans fournir l'effort d'apprendre** : un peu importe les mots avec lesquels on l'interroge, Google répond et offre une sélection de références web, d'articles, etc. De manière moins visible pour la masse étudiante, il se développe une offre considérable en documentation numérique scientifique, documentation contrôlée dont les sources sont certaines. Or, pour s'informer et nourrir la réflexion, **il faut pouvoir reconnaître la valeur des documents utilisés**. Dans ce contexte, la formation vise à donner aux étudiants une méthode pour effectuer une recherche documentaire tout en les familiarisant aux outils de recherche. À la BIUSJ, les enseignements sont organisés dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) de « Méthode de travail universitaire (MTU) » en L1 ainsi que dans les Masters. Les enseignants de licence responsables de ces UE travaillent directement avec la bibliothèque universitaire. Une équipe de formateurs assure les enseignements, tandis que l'organisation matérielle et logistique est centralisée. La formation des usagers constitue un véritable succès : en 2005-2006, sur 1 600 étudiants inscrits en module MTU en licence, 985 étudiants ont été formés. Mais cette centaine d'heures d'enseignement, assurée principalement entre octobre et fin novembre, représente un important surcroît de travail pour les bibliothécaires formateurs et pour le responsable des formations. **Sans la présence du personnel de monitoring de l'université et l'octroi d'heures de vacance de la BIUS, il serait impossible d'assurer cette moyenne de dix séances hebdomadaires. Durant le reste de l'année civile, l'investissement en temps de travail est également important** : préparation des cours et exercices, formation aux bases de données, formation de formateurs, etc. Ainsi, pour poursuivre, développer et renforcer ces actions de formation **dans le respect des objectifs fixés dans le contrat quadriennal 2005-**

2008, il faudra prévoir la mise en place de moyens matériel, logistique et personnel qui permettront à la bibliothèque d'augmenter le nombre des heures de cours. **Les bibliothèques universitaires ont un rôle capital à jouer dans l'accès à l'information et aux savoirs.** L'écrivain américain Alvin Toffler, amateur de l'ère numérique, prévoit que « l'illettré du futur ne sera pas celui qui ne sait pas lire, ce sera celui qui ne sait pas comment apprendre. »

Jérôme Poumeyrol

SCD de l'université de Tours - section Lettres et sciences humaines

Le SCD de l'Université François-Rabelais s'est engagé, depuis 2004, avec le soutien de la SDBIS, dans un projet innovant dans le domaine de la formation des usagers. Deux principes ont guidé notre action, d'une part une formation pointue de tuteurs documentaires et d'autre part **une grande**

proximité dans la préparation avec les enseignants dans le but d'aider à la réussite des nouveaux étudiants. La formation des tuteurs se fait dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) libre « recherche documentaire » proposée par le SCD aux étudiants de M1. Une double finalité anime ce module : acquérir la méthodologie de la recherche documentaire dans sa discipline **et permettre de devenir tuteur documentaire à la rentrée universitaire suivante**. La formation de 18 h est dispensée par les personnels des bibliothèques, s'y ajoute un support de cours en ligne avec des exercices. Un examen de 2 h permet de valider l'UE et d'opérer une première sélection des futurs tuteurs. Dans un second temps, les tuteurs suivent en septembre une formation-action de deux jours sur la gestion de groupe, les contenus théoriques et pratiques à transmettre, les matériels à utiliser. Le principal atout de notre proposition est de **ne jamais se placer en concurrence avec les enseignements disciplinaires** mais de proposer notre expertise et de rester sur la recherche documentaire. L'avantage est de se placer ainsi totalement dans le cursus avec un fonctionnement en demi groupe avec les enseignants (une partie en TD avec l'enseignant, une autre à la BU). Au premier semestre 2006, nous avons ainsi atteint l'intégralité des départements d'histoire, histoire de l'art, sociologie, espagnol et lettres modernes. Près de 900 étudiants ont reçu, suivant les disciplines, des formations de 2 h à 6 h en BU et salle informatique. Une meilleure autonomie des lecteurs, et une satisfaction des enseignants sur la qualité des recherches documentaires sont les premiers signes d'un essai transformé pour le SCD de Tours.

Yves Goubatian

SCD de l'université Paris-XI - section Sciences

L'offre de formation de la bibliothèque au niveau de la licence (L1, L2, L3) s'inscrit dans un dispositif d'intégration et de prise en compte dans les cursus et privilégie les associations avec les enseignements disciplinaires existants. La plupart des formations sont donc assurées en enseignement intégré (cours et TD) pour des groupes compris entre 10 et 20 étudiants en moyenne. La durée est un facteur déterminant d'efficacité qui favorise la prise en compte dans les cursus : entre 6 et 10 heures pour le 1^{er} niveau (L1), entre 9 h et 20 h pour le 2^e niveau (L2, L3) et (à terme) entre 6 et 9 heures pour le 3^e niveau (M1, M2). L'un des principes déterminants consiste à **limiter le**

nombre de cours magistraux. En effet, il est indispensable que les étudiants puissent manipuler les différents outils. Dans ce sens, nous leur proposons un certain nombre de travaux pratiques à réaliser pendant et en dehors des séances de formation, avec parfois un travail personnel de recherche d'information contextualisée dans une discipline scientifique (rapport de recherche documentaire à rendre aux bibliothécaires et rapport scientifique à rendre aux enseignants). Alors que les formations du niveau de la licence sont désormais ancrées dans les cursus, le temps manque pour construire des offres susceptibles d'intéresser les enseignants et étudiants en Master. On peut dire qu'**une majorité de la communauté universitaire n'a pas conscience que les techniques de recherche d'information constituent un savoir** permettant d'améliorer significativement l'efficacité des étudiants.

David Vivarès

SCD de l'université Strasbourg-I

La formation des usagers : **une approche par les outils.**

La formation des usagers à la recherche documentaire suit l'évolution des modes d'accès à l'information scientifique et technique au SCD de l'Université Louis-Pasteur. La mise en place depuis février 2005 de la « Bibliothèque virtuelle de l'ULP » (<http://doculp.u-strasbg.fr/>), son portail documentaire avec recherche fédérée, fournit un nouvel outil de recherche à valeur ajoutée, sur lequel s'appuient désormais toutes les formations d'utilisateurs (depuis l'année 1 de licence, au sein du module de Méthodologie du travail universitaire, aux Masters). La récente acquisition d'un outil de gestion électronique de documents (GED) permettra aussi d'ajouter la maîtrise de ces ressources pédagogiques à la formation.

Propos recueillis par Christine Fleury
Isabelle Mauger et Laurent Piquemal

fleury@abes.fr

mauger@abes.fr

piquemal@abes.fr

D'hier à demain

Formations à la recherche documentaire à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis

Perspectives pour 2008-2011



Les méthodologies documentaires peinent à s'intégrer dans les maquettes LMD car ces formations, nous devrions dire ces TD, ne correspondent pas à un domaine académique précis, si ce n'est celui des sciences de l'information. Pour faire avancer cette question, l'université de Nice-Sophia Antipolis a inscrit dans son contrat quadriennal 2008-2011, en cours de préparation, un projet « méthodologies documentaires » ayant pour objectif une meilleure intégration dans les maquettes. Cette démarche ne s'arrête pas aux méthodologies documentaires stricto sensu mais s'ouvre à une vision plus large de maîtrise de l'IST en terme documentaire comme en terme éditorial, dans un contexte fortement concurrentiel encore exacerbé par le classement de Shanghai. Elle se concrétisera par l'établissement d'une charte documentaire et d'une charte des publications en ligne de l'UNS visant à définir les contenus et les pratiques des acteurs du réseau. Le SCD est l'opérateur de l'UNS pour le développement de son système d'information documentaire qui englobe le portail des ressources documentaires en ligne et celui des publications en ligne REVEL

<http://bibliotheque.unice.fr/jahia/page4538.html>

Cette démarche implique une collaboration accrue entre les différents intervenants (enseignants-chercheurs, PRCE documentation, conservateurs des bibliothèques) et les services (TICE, REVEL, URFIST, IUFM et ICIES pour le contenu, CRI pour l'infrastructure et la cellule de pilotage SI pour l'évaluation) sous l'égide du CS et du CEVU.

L'objectif est la généralisation de la formation des étudiants à la maîtrise de l'IST (méthodologies documentaires, maîtrise des grands outils documentaires de recherche, sur tout support, maîtrise des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) dans toutes les maquettes pédagogiques du LMD pour un minimum de 6 heures par an. Elle se présente comme un soutien pédagogique et une aide à la réussite surtout en L et M. Des formations spécifiques pour le niveau M 2 et D, pour les étudiants du CIES voire les jeunes enseignants-chercheurs, prescripteurs de documentation, à la connaissance des conditions stratégiques et technologiques de la publication et de la diffusion de l'IST sont prévues.

Le programme prévisionnel se décline comme suit :

- * mise en place de formations adaptées, au niveau L,M,D et aux disciplines, pour maîtriser les outils (bases de données, interfaces-éditeurs de consultation des périodiques électroniques, logiciels de références bibliographiques etc.) ;
- * formations intégrées aux différents cursus en collaboration avec les enseignants (ex. formation à l'analyse critique d'article dans le cadre de la préparation à l'ECN) ;
- * interface SIGB / TICE / SIDoc ;
- * réalisation de supports de cours de méthodologies IST sur les plate-formes TICE de l'UNS pour l'enseignement à distance ;
- * FAQ, surtout pour L et M, renseignements et recherches documentaires spécifiques via le web ;
- * aide spécifique à la recherche documentaire et bibliographique pour M et D (ex. établissement d'une bibliographie) ;
- * connaissance des conditions stratégiques et technologiques de la publication et de la diffusion de l'IST pour D et jeunes enseignants-chercheurs, prescripteurs de documentation, en collaboration avec l'URFIST ;
- * compréhension de l'indexation et liens vers les ressources documentaires (articles, cours, ouvrages, thèses, revues, signets, etc.).

Louis Klee

Louis Klee, directeur du SCD de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis <http://www.unice.fr/BU/>

REVEL <http://revel.unice.fr/> Consortium COUPERIN <http://www.couperin.org/>

© 04 92 07 60 00 ☎ 04 92 07 60 10 📧 Parc Valrose BP 2053 06101 NICE CEDEX 2

Un exemple parmi d'autres : à la « BU Sciences », hier n'est pas très éloigné ; à partir du milieu des années soixante, une large courbe de béton offre deux niveaux de 800 m² et (grande nouveauté pour l'époque !), des manuels en libre-accès aux étudiants de la toute nouvelle Faculté des Sciences, implantée au même titre que le siège de l'université de Nice¹, sur les dix hectares du domaine Valrose. Quarante ans plus tard, les manuels sont encore plus nombreux et la documentation électronique **accessible**² donne le vertige à ceux qui essaient d'en mesurer la profondeur !

Lors des premières décennies de fonctionnement, les bibliothécaires se sont naturellement attachés à former les usagers selon **trois axes** principaux :

- 1 **utilisation** du catalogue et des outils de recherche bibliographique,
- 2 **repérage** dans le classement,
- 3 **bon usage** des services disponibles.

Au cours des dix dernières années, la donne a été modifiée par le développement fulgurant des ressources documentaires accessibles grâce à Internet, l'accès quasi immédiat à un savoir multiple et en accroissement constant. La

nécessité de développer des formations et de les adapter au contexte des nouvelles technologies s'est imposée d'elle-même. Le fait d'affecter des postes de **PRCE**³ en documentation dans les bibliothèques universitaires, durant cette période, n'est pas fortuit. Par leur statut d'enseignant, ils sont tout désignés pour être des vecteurs d'information et de formation, entre outils à disposition, usages et utilisateurs de toutes catégories, via des enseignements adaptés, des supports adéquats.⁴ Ainsi fut fait, en BU Sciences de Nice, à partir de 1998.

Si la méthodologie documentaire...

Tout serait sans doute plus simple si la méthodologie documentaire était reconstruite comme une discipline à part entière, intégrée en UE (unité d'enseignement) dans tous les cursus. Tel n'est malheureusement pas encore le cas, même si les textes officiels préconisent bien son existence (« recherche d'informations », « recherche documentaire », « pratique des TIC »), confiée aux bons soins décisionnels et évaluatifs des responsables d'enseignements. Or, de leur propre gré, les étudiants en sciences ne se sentent guère concernés par une méthodologie, qu'ils croient innée ou automatiquement intégrée à l'ordinateur... Il est donc indispensable d'établir une active coopération avec les enseignants pour proposer des formations (et/ou enseignements intégrés aux cursus), coopération inévitablement aléatoire d'une année sur l'autre selon les interlocuteurs, les disciplines, les niveaux. La mise en place du LMD n'a pas encore déterminé la mise en place d'un module spécifique dans les maquettes d'enseignements. Le déploiement progressif du C2i (Certificat informatique et Internet) va intégrer la recherche d'informations, mais au sein d'un programme majoritairement consacré aux applications techniques. L'après LMD reste à améliorer en tenant compte de l'évolution des pratiques étudiantes et des nouvelles technologies éducatives. L'ENT (Environnement numérique de travail⁵), favorisé par la baisse du coût des ordinateurs portables, le déploiement des bornes Wi-Fi, la généralisation du bureau

virtuel⁶, la très forte incitation à utiliser des plateformes pédagogiques telles que *J@lon*⁷, sont de nouveaux atouts pour une diffusion didactique, à condition que celle-ci soit efficacement perçue.

Qu'ils soient étudiants ou pas...

Les utilisateurs, qu'ils soient étudiants ou pas, ont de plus en plus un réflexe conditionné par la pratique de « Google », c'est-à-dire la recherche d'un accès unique et rapide à un maximum d'informations... si tant est que l'on sache où trouver l'information, l'évaluer, la synthétiser, la citer. Cela met de plus en plus en évidence la logique d'une formation de base transversale aux ressources de la BU et à la recherche documentaire en L1 et L2, complétée par des approfondissements disciplinaires en L3, M et D. À citer comme exemples les réalisations effectuées en BU Lettres par Laurent Piquemal, *PARME* (Pour Acquérir Rapidement une Méthode de Recherche Efficace) ; en BU Droit par Marie-Paule Pérez et le Professeur Rainaud, *Parcours d'Exercices* ; en BU Médecine par Michaël Hug l'Initiation à la recherche d'information en informatique médicale.⁸ La mise en place d'une unité d'enseignement spécifique « Méthodologie du travail universitaire » (MTU), incluant la recherche documentaire et venant compléter le dispositif du C2i répondrait à un réel besoin des étudiants, du niveau L à M, dans toutes les disciplines.

De manière spontanée, les étudiants n'ont manifestement pas conscience de la

nécessité de « **savoir chercher, identifier, communiquer** » tant qu'ils ne sont pas confrontés à une situation concrète et à un résultat déterminant. Peu enclins à se situer dans l'échelle du savoir tant que celle-ci reste abstraite (« à quoi ça sert ? »), ils ne réagissent véritablement qu'en situation de construction d'un parcours diplômant et d'intégration professionnelle. Or, le récent **Rapport Hetzel**⁹ propose, parmi les principales mesures, le « *suivi obligatoire d'un module professionnel par tous les étudiants au cours de la licence (langues vivantes étrangères, informatique, recherche d'emploi)* ». Le C2i va répondre à la partie informatique ; la méthodologie documentaire pourrait répondre sous certains aspects à la recherche d'emploi – capacité à se servir des ressources des bibliothèques, à savoir chercher l'information, à la sélectionner, etc.

Que ce soit sous forme de MTU et/ou de modules spécifiques, la formation méthodologique des étudiants se situe donc de plus en plus à un stade stratégique pour aujourd'hui et pour demain, allant de la formation initiale à la formation continue, du savoir théorique à la compétence pratique.

Dominique Laredo

 laredo@unice.fr

 <http://bibliotheque.unice.fr/sciences>

1 <http://www.unice.fr> 26 000 étudiants inscrits à l'UNS en 2005-2006 dont 4 000 en UFR Sciences

2 <http://bibliotheque.unice.fr/sciences> Conservatrice : Christiane Ceccaroni – Directeur du SCD : Louis Klee

3 Professeur certifié titulaire du CAPES, nommé dans l'enseignement supérieur

4 Cf. contribution de D. Laredo in *E-Formation pour le marketing et le management des bibliothèques*, IFLA Publication 115, Ed. Saur, Munich, 2005, p. 123 à 130

5 Supports de cours en ligne sur <http://ent.unice.fr> dont un exemple de bibliographie commentée et illustrée <http://www.unice.fr/BU/formationsDL/bibliog.html> et un cours illustré <http://134.59.75.140/ganesh>

6 http://www.unice.fr/cric/rubrique.php3?id_rubrique=92

7 <http://portail.unice.fr/jahia/page4693.html>

8 Voir par exemple *PARME* (BU Lettres) <http://www.unice.fr/BU/parme/accueil.html> par L. Piquemal, *Parcours d'exercices* (BU Droit) par M.P. Pérez et le Pr Rainaud <http://www.unice.fr/dnte/claroline/claroline/exercice/exercice.php?cidReq=DA>,

Initiation à la recherche d'information en Informatique médicale (BU Médecine) par M. Hug <http://www.unice.fr/BU/medecine/formations/recherchedocumentaire/ueinformatiquemedicale/index.php>

9 <http://www.debat-universite-emploi.education.fr/synthese.htm>

À L'INIST

Des formations pour les chercheurs

L'Institut de l'information scientifique et technique du CNRS, depuis plus de quinze ans, facilite la diffusion des résultats issus des différents champs de la recherche fondamentale et appliquée.

L'INIST s'appuie sur son potentiel humain, son expertise dans les technologies de l'information ainsi que sur l'une des plus importantes collections de périodiques scientifiques afin :

- d'offrir aux chercheurs un accès unique aux publications scientifiques et aux outils de recherche d'information sur Internet ;

- de proposer des solutions adaptées à la diffusion des publications des laboratoires et sociétés savantes ;

- d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies pour le traitement et la représentation de l'information.

L'INIST-CNRS, est une UPS (unité propre de service) du CNRS. Elle rassemble 350 collaborateurs, sous la direction de Raymond Duval, et propose une large gamme de services : fourniture de documents, catalogue électronique du fonds documentaire, bases de données bibliographiques, portail d'information permettant l'accès mutualisé à des ressources numériques.

Mais l'INIST c'est aussi :

- une expertise dans le domaine de l'édition numérique scientifique,
- des sites consacrés aux questions d'actualité scientifique,
- des solutions pour la veille documentaire et scientifique,
- des formations en IST – information scientifique et technique.

La formation des usagers

Lors d'une réunion de travail, le 8 novembre 2006 à Montpellier, à l'ABES, Raymond Duval, directeur de l'INIST, accompagné de Joachim Schopfel, responsable du département « Édition numérique et fourniture de documents » et de Fabrice Lecocq, adjoint au responsable du département des « Systèmes d'information » a plus particulièrement mis l'accent sur les formations proposées par l'institut aux



formation.inist.fr

utilisateurs. Le service « Formation », depuis 2000, propose aux utilisateurs de l'INIST du CNRS un large éventail de formations en IST comme : *Méthodologie de recherche d'information scientifique et technique sur Internet*, *Édition scientifique électronique*, *Métadonnées*, *EndNote* ou encore *Manipulation de fichiers électroniques et Traitement de données structurées*. La liste complète ainsi que le détail des formations sont disponibles à l'adresse : <http://formations.inist.fr/>

Toujours dans le cadre de la formation, le service « Formation » de l'INIST du CNRS s'associe, depuis 2003, à d'autres organismes publics de recherche pour organiser les **Rencontres des professionnels de l'IST**, qui rassemblent environ **400 participants de tous les**

domaines scientifiques. Conçues comme des sessions de formation, ces rencontres se déroulent autour de conférences complétées par des retours d'expériences et des posters. Ces journées permettent de réunir les professionnels de l'information autour des plus récentes évolutions de leur métier. Rencontres 2006 <http://rpist.inist.fr/>

La prochaine édition des Rencontres est déjà programmée, les 18, 19 et 20 juin 2007, et se déroulera au Palais des congrès de Nancy.

Laurence Grand
grand@inist.fr

À l'INIST, Laurence Grand est responsable du service « Formation ».
 ☎ 03 83 50 46 07 📠 47 31

Raymond Duval, directeur de l'INIST 📧 <http://www.inist.fr>
 📍 2 allée du Parc-de-Brabois CS 10310
 54519 VANDŒUVRE-LES-NANCY

Propos d'ARTIST

Les chercheurs et le numérique

L'évolution des motivations

À la suite d'une communication au colloque **VSST*** de Toulouse, il y a deux ans, nous avons mis en exergue les difficultés rencontrées par les veilleurs à exploiter l'information scientifique et technique, l'IST, dans leurs recherches de partenaires au sein de la recherche française. Nous étions partis du constat suivant : « face à la concentration éditoriale, la recherche a perdu la maîtrise de son IST ». Interpellés par l'écho rencontré dans la discussion qui a suivi cette présentation, nous avons décidé de lancer l'initiative **ARTIST**, pour l'**Appropriation par la recherche des technologies de l'information scientifique et technique**.

Les premiers échanges nous ont montré que le problème ne se limitait pas aux aspects technologiques, mais concernait plus directement l'appropriation des possibilités offertes par le numérique dans les pratiques mêmes des chercheurs. Nous avons donc ouvert le forum à des expérimentations collectives à connotation scientifique et créé **une revue nommée AMETIST**. Ce travail coopératif nous a fait franchir une nouvelle étape et nous abordons maintenant l'appropriation par les organismes de recherche de leur infrastructure d'information scientifique.

Les forums d'ARTIST

L'expérience la plus significative a concerné la traduction semi-publique d'un article de référence de Carl Lagoze : *What Is a Digital Library anyway, anymore ?* « Qu'est-ce qu'une bibliothèque numérique, au juste ? ». Nous avons demandé aux traducteurs de nous soumettre les **difficultés terminologiques** qu'ils avaient rencontrées.

La discussion publique s'est orientée autour de deux axes :

- certaines expressions connues ont donné lieu à des discussions sur des ambiguïtés d'interprétation (par exemple « institutional repository » qui a permis de travailler autour du terme archivage) ;

- les traductions de termes courants employés dans un sens métaphorique ont suscité de vives discussions (par exemple, comment traduire *stuff* dans un contexte de bibliothèque numérique ?).

Toutes ces discussions peuvent se retrouver dans une rubrique du site ARTIST

http://artist.inist.fr/rubrique.php?id_rubrique=113

La revue AMETIST

Actuellement, les chercheurs n'ont guère à leur disposition de tribunes où exposer leurs points de vue sur l'appropriation des nouvelles technologies, et la manière dont ils pourraient, au sein de leurs communautés respectives, communiquer, mieux **se connaître et se doter d'une visibilité** meilleure.

Nous avons décidé de créer la revue AMETIST dans cette perspective : identifier les besoins, rendre visible les expérimentations significatives dans le domaine de la communication de l'IST, mutualiser les témoignages et les réflexions des chercheurs.

La revue est francophone. Elle vise à la fois à soutenir la **réflexion sur la production de la recherche francophone**, à aider à sa valorisation, ainsi qu'à relayer auprès de la communauté francophone des expériences intéressantes qui auraient été menées dans d'autres contextes.

Accessible au format électronique à cette adresse, elle est également diffusée en format papier.

<http://ametist.inist.fr/>

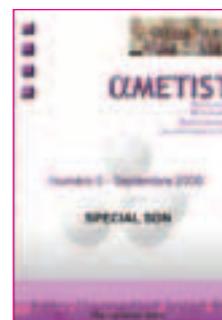
À Manzanillo

Au niveau de l'appropriation par les institutions, la participation aux travaux de normalisation est un axe stratégique. La communauté ARTIST a donc œuvré pour augmenter la participation francophone aux travaux du DCMI (Dublin Core Metadata Initiative) en créant par exemple la liste DCMI-FR en partenariat avec le gouvernement canadien. Nous avons également lancé une expérience de rédaction collective en vue du colloque DC 2006 qui vient de se tenir à Manzanillo. Nous avons initié cette action par une simple demande sur la liste artist en quelques mots : « Voulez-vous participer à une rédaction collective sur les thèses françaises ? ». Très rapidement, un groupe d'auteurs issus de diverses

institutions (ABES, CCSD, INIST, INRA, Paris-I, Lyon-II) s'est mis au travail et nous avons rédigé un texte intitulé « Metadata towards an e-research cyberinfrastructure, the case of French RhD Theses ». Cette action a été très enrichissante car outre la mise en commun d'informations au départ fragmentaires, elle nous a permis de découvrir la cyber infrastructure qui est en train de se construire aux USA avec le réseau NSDL (National Science Digital Library) lancé par la NSF (National Science Foundation) et au Royaume-uni avec les initiatives JISC (Joint Information Systems Committee) et UKOLN (United Kingdom Office for Library Networking). Sur place, au Mexique, nous avons assisté au rapprochement de ce monde anglophone et de la communauté hispanisante avec le réseau Scielo. Lors de la présentation orale, nous étions un peu inquiets car nous avons plutôt identifié la situation française comme une juxtaposition d'applications centralisées dans un contexte peu fédéré. En réalité, elle a été très bien reçue par les auditeurs qui ont estimé que nous possédions tous les ingrédients d'un projet assez exceptionnel.

Autrement dit, les moyens sont là, il suffit peut-être d'un simple changement de point de vue...

Jacques Ducloy et Sylvie Lainé-Cruzel



Couverture du n° 0 de la revue AMETIST

* VSST - Veille scientifique stratégique et technologique

Sylvie Lainé-Cruzel, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Lyon-III – Université Jean-Moulin, travaille à l'ERSICOM – Équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations et sur les médias ✉ laine@univ-lyon3.fr ☎ 04 78 78 76 86

Jacques Ducloy ✉ Jacques.Ducloy@inist.fr
ARTIST & AMETIST ☎ 03 83 50 46 00 ou 38



Boîte à outils

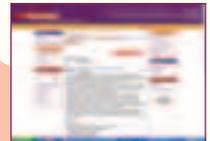
Formateurs, étudiants : voici une sélection de ressources pédagogiques, électroniques ou imprimées, pour vous guider dans vos recherches...

Sitothèque

AERIS. Aide aux étudiants pour la recherche d'information scientifique. Cours, exercices et outils (moteurs, annuaires etc.)
<http://aeris.11vm-serv.net/>

BIBLIOSTIC. CNRS – INIST. Outils web
<http://bibliostic.inist.fr/article69.html#Moteurs%20de%20recherche>

FORMIST. Le site web (<http://formist.enssib.fr>), vitrine du service FORMIST* répertorie, autour de la maîtrise de l'information, différents types de ressources francophones : articles, comptes rendus d'expériences, annonces de formation ou de colloques..., mais surtout des ressources pédagogiques, évaluées par un comité d'experts. Développé** sous logiciel libre (Spip Agora), le site utilise le standard LOM (version IEEE-1484.12.1.2002) pour la description des ressources pédagogiques, dans une version instanciée spécialement***. FORMIST propose aussi des publications variées : *FORMIST Informations*, blog dédié à l'international, et une brochure destinée aux étudiants, REPERE (Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement) <http://reperere.enssib.fr/>. Enfin, les Rencontres FORMIST, à la mi-juin, permettent aux professionnels de partager leurs expériences sur la formation des usagers. Élisabeth Noël Élisabeth.Noël@enssib.fr
http://formist.enssib.fr/documents/J_apprends_a_chercher_et_je_tr-n-1057-r-36-t-typdoc.html (Consulté le 13.11.2006)



* Service transversal de l'ENSSIB, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques,
www.enssib.fr

** Société Netaktiv <http://www.netaktiv.com>

*** LOM et accès FORMIST : document de travail préparatoire au nouveau site FORMIST
<http://formist.enssib.fr/documents/index.php?nkv=aWRfZ2VuZXJhbD00MTIx> (INSTANCIER = synonyme de CRÉER, en langage de programmation)

GIRL. Guide d'initiation à la recherche dans internet (1 et 2). Réalisé par la bibliothèque de l'université de Laval (Canada)
<http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/qiri/>
<http://www.bibl.ulaval.ca/vitrine/qiri/qiri2/>

INFOSPHERE. Réalisé par l'UQAM, Canada. Outil de formation pour apprendre aux étudiants à acquérir des compétences de base dans la recherche d'information : de la définition du sujet de recherche
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences/index.html>

METHODOC. Comment mener une recherche documentaire efficace ? - réalisé par le SCD de l'Université Lille-III
<http://www.scd.univ-lille3.fr/methodoc/accueil/table.htm>

SAPRISTI. Sentier d'accès et piste de recherche d'information scientifique et technique sur Internet – réalisé par Doc'INSA (INSA de Lyon)
<http://csidoc.insa-lyon.fr/sapristi/>

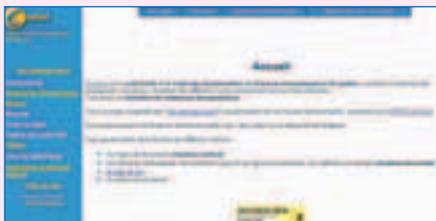
Trousse de recherche sur Internet. Réalisé par le Cégepdistance (Canada)
<http://ccfd.crosemont.qc.ca/cours/trousse/introduction/>

URFIST. Unité régionale de formation à l'information scientifique. Les sept URFIST français ont pour mission la formation des usagers aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils déploient également une activité de veille et de recherche sur les thématiques. Urfist Info -
<http://www.urfist.info/>

Parmi ces ressources : **CERISE** - Conseils aux étudiants pour une recherche d'informations et efficace - coordonné par l'URFIST de Paris
<http://www.ext.upmc.fr/urfist/cerise/index.htm> et **FOURMI** - Ressources pédagogiques pour la formation documentaire - coordonné par l'URFIST de Paris
<http://www.ext.upmc.fr/urfist/fourmi4.htm>
Voir art. p. 9

Quelques outils plus spécialisés

BIOGUIDE. Guide pour la recherche d'informations en biologie – coordonné par l'URFIST de Paris
<http://www.ext.upmc.fr/urfist/biolo/bioguide2/accueil.htm>



<http://www.ext.upmc.fr/urfist/Ecoline/Ecoline.html>

ECOLINE. Guide pour la recherche documentaire en sciences économiques et de gestion – coordonné par l'URFIST de Paris

JURISGUIDE. Outil d'orientation et d'autoformation pour la recherche d'informations juridiques
<http://jurisguide.univ-paris1.fr/>

ORDINOGUIDES. Guide d'utilisation des banques de données - réalisé par la bibliothèque de l'université de Laval (Canada)
<http://www.bibl.ulaval.ca/bd/cdromgui.html>

« TOUT POUR LES SCIENCES EXACTES »...
URFIST de Lyon : pas « tout » mais les bonnes pistes de J. P. Lardy
<http://urfist.univ-lyon1.fr/constant.html>

Et quelques blogs pour échanger et se tenir informé...

DSI Carnet des sites de recherche

<http://www.dsi-info.ca/moteurs-de-recherche/carnet.html>

Figoblog

<http://www.figoblog.org/sommaire15.php>

Marlene's corner

<http://marlenescorner.blogspot.com/>

FORMIST informations blog francophone sur la maîtrise de l'information

<http://blogformist.enssib.fr/>

Bibliobsession Le blog 2.0 d'un bibliobsédé des bibliothèques

<http://bibliobsession.free.fr/dotclear/index.php>



Bibliographie

📖 Chevillote, Sylvie. Bibliothèques et Information Literacy : un état de l'art. Bulletin des bibliothèques de France, 2005, t. 50, no 2
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2005/02/document.xsp?id=bbf-2005-02-0042-007/2005/02/fam-dossier/dossier&statut-Maitre=non&statutFils=non>

📖 Despres-Lonnet, Marie, Courtecuisse, Jean-Francois. Les étudiants et la documentation électronique. Bulletin des bibliothèques de France, 2006, t. 51, no2
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2006/02/document.xsp?id=bbf-2006-02-0033-005/2006/02/fam-dossier/dossier&statut-Maitre=non&statutFils=non>

📖 Duplessis, Pascal, Ballarini-Santonocito, Ivana, Corriette-Pasquier, Claire et al. Inventaire des concepts info-documentaires mobilisés dans les activités de recherche d'informations en ligne. Académie de Nantes, 2006
<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/disc/cdi/reseau/crjrl05/jr149-4.pdf>

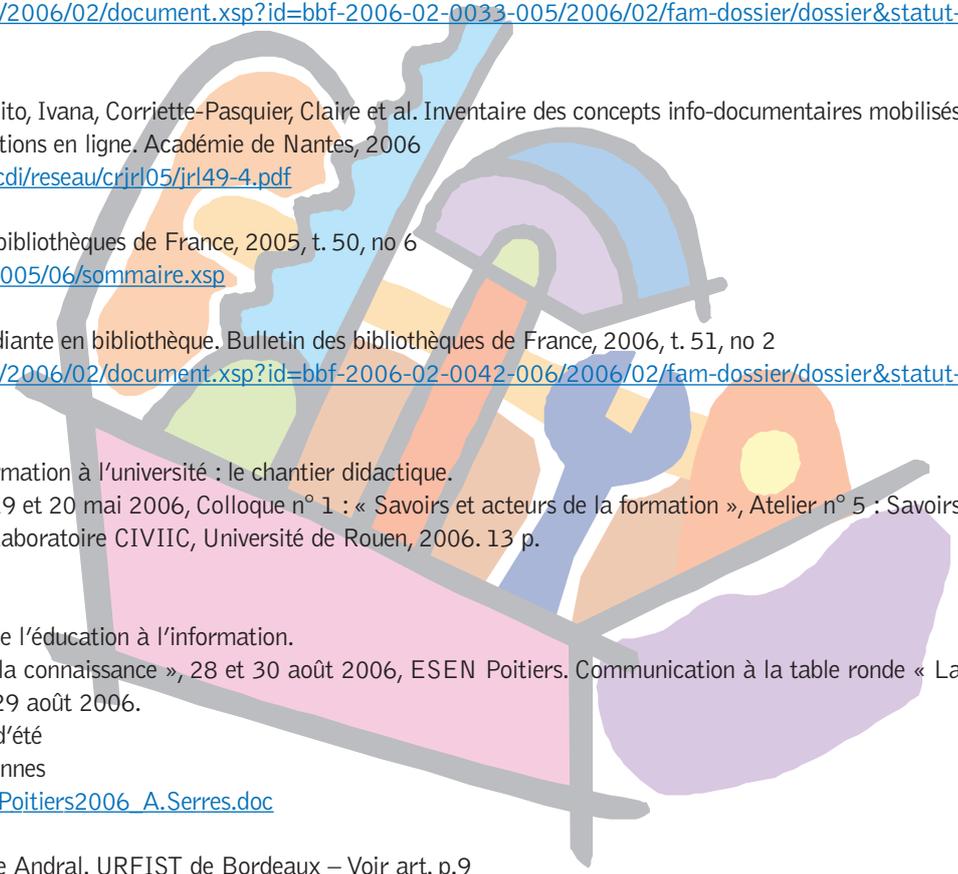
📖 Formation des usagers. Bulletin des bibliothèques de France, 2005, t. 50, no 6
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2005/06/sommaire.xsp>

📖 Rouanet, Flavie. Itinéraire d'une étudiante en bibliothèque. Bulletin des bibliothèques de France, 2006, t. 51, no 2
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2006/02/document.xsp?id=bbf-2006-02-0042-006/2006/02/fam-dossier/dossier&statut-Maitre=non&statutFils=non>

📖 Serres, Alexandre. Maîtrise de l'information à l'université : le chantier didactique. In Colloques « Histoire et savoirs » 18, 19 et 20 mai 2006, Colloque n° 1 : « Savoirs et acteurs de la formation », Atelier n° 5 : Savoirs et information-documentation. Rouen : Laboratoire CIVIIC, Université de Rouen, 2006. 13 p.
À paraître dans les actes du colloque

📖 Serres, Alexandre. Trois dimensions de l'éducation à l'information. In Université d'été « De l'information à la connaissance », 28 et 30 août 2006, ESEN Poitiers. Communication à la table ronde « La maîtrise de l'information en question », 29 août 2006.
À paraître dans les actes de l'université d'été
Disponible sur le site de l'URFIST de Rennes
http://www.uhb.fr/urfist/publis/TexteUE_Poitiers2006_A.Serres.doc

Bibliographie proposée par Marie-France Andral. URFIST de Bordeaux – Voir art. p.9



Pleins feux sur... l'ATILF

Des recherches et des ressources au service de la langue française

Membre du réseau documentaire universitaire, le centre de documentation du laboratoire ATILF – Analyse et traitement informatique de la langue française – compte parmi les acteurs décisionnels et gestionnaires de la base de données de l'ensemble du service commun de la documentation de l'université Nancy-II.

Découvrons ensemble ce laboratoire de recherche, ses ressources pour l'étude et la connaissance de la langue française et son centre de documentation.

De l'histoire de la langue au discours

Créée le 1^{er} janvier 2001 et rattachée au département « Sciences de l'homme et de la société » du CNRS, l'unité mixte de recherche ATILF (www.atilf.fr) réunit les compétences de trois unités spécialisées en sciences du langage : l'ex-INALF (Institut national de la langue française - CNRS), l'ex-LANDISCO (Langue - Discours - Cognition - Nancy-II) et le CRAPEL (Centre de recherche et d'applications pédagogiques en Langues – Nancy-II).

Le projet scientifique de l'ATILF est structuré autour de six grandes thématiques.

- **Histoire de la langue** – Moyen français et français préclassique - Étymologie et histoire du lexique - Métalexicologie historique
- **Lexique** – Morphologie - Acquisition et normalisation des ressources lexicales - Veille lexicale
- **Études contrastives** – Lexicologie franco-allemande - Dictionnaire des notions politiques et sociales d'Europe centrale et orientale
- **Didactique des langues et didactique des textes** – Applications pédagogiques en langues - Apprentissage didactique et compréhension des textes
- **Syntaxe, sémantique et interface** – Sémantique des déterminants des langues romanes - Étude de l'objet linguistique « Adjectif »
- **Discours** – Référence - Macro-syntaxe - Structure de l'oral

La création d'un nouveau centre de documentation scientifique et l'informatisation de sa gestion ont été décidées dans ce contexte avec la volonté de rejoindre le réseau du SCD et la perspective d'échanges avec le Système universitaire de documentation, le Sudoc.

Une présence forte sur la scène nationale et internationale

De nombreuses implications institutionnelles et collaborations scientifiques affirment le positionnement de l'ATILF sur les plans national et international. L'unité de recherche est membre de la fédération CNRS, *Institut de linguistique française* (www.ilf.cnrs.fr) et du consortium international TEI (*Text Encoding Initiative* : www.tei-c.org) dont elle est, avec l'INIST (Institut de l'information scientifique et technique du CNRS) et le LORIA (Laboratoire Lorraine de recherche en informatique et ses applications, INRIA - CNRS – Nancy Université, point d'entrée pour l'Europe, depuis 2005).

L'ATILF est, en outre, laboratoire support du Centre national de ressources textuelles et lexicales (www.cnrtl.fr), mis en place par le CNRS en février 2006, dont la mission est de réunir et de mutualiser au sein d'un portail unique, **un ensemble incomparable de ressources informatisées sur la langue française**. De nombreuses coopérations scientifiques avec des équipes de recherche françaises, européennes, nord-américaines et nord-africaines ainsi que les collaborations avec le monde socio-économique font de l'ATILF **un partenaire incontournable** dans le domaine de l'étude, de la connaissance et de la diffusion de la langue française.

Des ressources informatisées en partage

Ainsi, un certain nombre de ressources informatisées sont en partage et accessibles via l'internet (voir les conditions sur le site de l'ATILF).



Elles résultent principalement des travaux scientifiques des équipes de l'ATILF, propres ou menés en collaboration avec d'autres laboratoires, ou encore de projets coopératifs comme c'est le cas par exemple avec l'Académie française pour l'informatisation de son dictionnaire.

📖 *Le Trésor de la langue française informatisé*, dictionnaire de référence des XIX^e et XX^e siècles, texte intégral des 16 volumes www.atilf.fr/tlfi

📖 *Les éditions informatisées du Dictionnaire de l'Académie française* 1^{re} éd. (1694), 5^e éd. (1798) et 6^e éd. (1835) www.atilf.fr/dictionnaires 8^e éd. (1932-1935) www.atilf.fr/academie8 9^e éd. (1992) www.atilf.fr/academie9

📖 *La base de données textuelles Frantext* plus de 3 700 textes français du XVI^e au XX^e siècle www.atilf.fr/frantext 218 textes des XIV^e et XV^e siècles www.atilf.fr/dmf 22 textes médiévaux www.atilf.fr/bfm

📖 Frantext technique, 1 083 textes des normes de l'AFNOR www.atilf.fr/tilt

📖 L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 72 000 articles - 17 millions de mots - 2 569 planches www.atilf.fr/encyclopedie

📖 Les Lexiques du moyen français, 13 lexiques - 69 089 articles correspondant à une nomenclature de 26 354 lemmes www.atilf.fr/blmf

📖 Le Lexique morphologique ouvert du français, 539 413 formes fléchies et 68 075 lemmes www.atilf.fr/morphalou

Un centre documentation au service de l'enseignement et de la recherche

Réalisé avec le soutien du CNRS et du conseil général de Meurthe-et-Moselle, le centre de documentation de l'ATILF, inauguré en 2005, abrite une importante bibliothèque d'ouvrages s'échelonnant du XVI^e au XXI^e siècle et constituée à l'origine pour les besoins de la rédaction du **Trésor de la Langue Française**.

Au total, les collections représentent 25 000 ouvrages dont un millier de volumes édités entre le XVI^e au XIX^e siècle et 120 titres de périodiques. Leur classification s'articule autour de quatre sections principales : les bibliographies linguistiques et littéraires, les dictionnaires de langues, généraux, spéciaux et techniques, les études de linguistique française, principalement de lexicologie et lexicographie et des éditions de textes de moyen français.

De l'indexation de ces fonds a résulté, en outre, « **Thésaulangue** », recueil exhaustif des termes de linguistique française, qui compte parmi les ressources terminologiques de l'ATILF.

Service de soutien à l'enseignement et à la recherche, le centre de documentation offre un espace fonctionnel de travail permettant la consultation des collections papier mais également des ressources informatisées grâce à six postes de travail dédiés spécifiquement.

La dernière étape en matière d'informatisation du centre de documentation de l'ATILF est marquée par la signalisation dans le Sudoc de l'ensemble des fonds de revues scientifiques et de leur état de collection. Les travaux sont par ailleurs en cours pour permettre, à court terme, les échanges de notices de monographies.

Viviane Bertheliet
et William del-Mancino



Trésor de la langue française... <http://www.atilf.fr>

À l'ATILF, Viviane Bertheliet est responsable du centre de documentation et William del-Mancino de la communication et de la valorisation. ☎ 97 24 56
✉ viviane.bertheliet@atilf.fr ☎ 03 83 96 21 72
✉ william.delmancino@atilf.fr ☎ 03 83 96 86 96

Jean-Marie Pierrel, directeur de l'ATILF
✉ jean-marie.pierrel@atilf.fr
✉ 44 avenue de la Libération B.P. 30687
54063 NANCY CEDEX



Trésor de la langue française... <http://www.atilf.fr>

NDLR

Sous le titre *Le Trésor de la langue française*, sous-titré *Un dictionnaire de référence accessible à tous*, un article signé de Jean-Marie Pierrel, directeur de l'ATILF, souligne que ce « dictionnaire, œuvre d'une génération (est) francophone, historique (et) linguistique ».

Cf. la *Revue de l'AMOPA*, Association des membres de l'ordre des palmes académiques, n° 174, oct. 2006

Chiffres-clés du Sudoc

État de la base

La base

au 1^{er} décembre 2006

7 554 845 notices

bibliographiques localisées

1 592 132 notices d'autorité

22 293 643 localisations

État de l'activité

Activité

du 1^{er} octobre

au 30 novembre 2006

296 742 connexions

professionnelles

2 932 299 recherches

publiques

46 000 demandes de prêts

entre bibliothèques - **37 000**

demandes satisfaites

Cf. Stéphane Rey, administrateur de
« Webstats », la base de statistiques du
Sudoc webstats@abes.fr

Dédoublonnage

Du 1^{er} octobre

au 30 novembre 2006

658 notices d'autorité

dédoublonnées

par l'ABES

donnees@abes.fr

Actu

Lettre de mission

2006-2007

**La lettre de mission pour l'année scolaire
et universitaire 2006-2007**

« L'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) [...] a pour vocation d'observer [...] la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. [...] Pour l'enseignement supérieur et la recherche :

[...] mise en place des pôles de recherche et d'enseignement supérieur... »

Cf. <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/34/MENB0602326Y.htm>

**Un PRES dans VU, des PRES dans L'ORS,
un SIGLE et des statuts**

La convention constitutive du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Bretagne réunit « les quatre universités, des établissements hospitaliers (CHU - Centre régional de lutte contre le cancer) et des grandes écoles et instituts. [...] Tous les chercheurs adopteront la même signature de recherche ». Vie universitaire, oct. 2006, n° 98

« Zoom sur 4 projets [...] PRES Bordeaux : le choix du GIP [...] PRES Lyon : un modèle fédéral [...] PRES alsacien : une vocation trinationale [...] PRES Grenoble : un élan freiné... » L'Officiel de la recherche et du supérieur, 6 sept. 2006, n° 10



Cf. www.lors.fr

PRES : pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Différents choix de formes juridiques sont envisagés : EPCS (établissement public de coopération scientifique), FCS (fondation de coopération scientifique), GIP (groupement d'intérêt public).

le 11 octobre

Conférence de presse

Mutation majeure dans la communication scientifique : la recherche publique française s'organise

Une conférence de presse a été organisée à l'académie des sciences pour annoncer officiellement la signature de l'accord*.

<http://webcast.in2p3.fr/AO/>

« La signature d'un protocole associant l'ensemble des universités et des grandes écoles par l'intermédiaire de leurs conférences, et les organismes de recherche que sont le CEMAGREF, le CIRAD, le CNRS, l'INRA, l'INRIA, l'INSERM, l'Institut PASTEUR et l'IRD [...] constitue un engagement sans précédent. [...] Les institutions françaises [...] ont ainsi choisi de se doter d'une plateforme commune de dépôt de la production scientifique. Cet instrument, en lien avec les autres dépôts d'archives ouvertes développés dans le monde entier satisfait aux critères de la communication scientifique directe (*open access*). Il est construit à partir de HAL, outil logiciel développé au centre de communication scientifique directe (CCSD) du CNRS (<http://ccsd.cnrs.fr>)... » Extrait du communiqué de presse.

Cf. Académie des sciences

presse@academie-sciences.fr

* **Le protocole d'accord « en vue d'une
approche coordonnée, au niveau national, pour
l'archivage ouvert de la production scienti-
fique »** avait été signé le 6 juillet 2006 par

Patrick Lagarde - CEMAGREF

Gérard Matheron - CIRAD

Arnold Migus - CNRS

Yannick Vallée - CPU

Marion Guillou - INRA

Michel Cosnard - INRIA

Christian Bréchet - INSERM

Alice Dautry - Institut Pasteur

Michel Laurent - IRD

Christian Margaria - CGE

À l'AURA en 2007

Présidente : Christine Girard, directrice du SICD de Bordeaux – *Le SICOD*

Vice-président : Julien Roche, directeur du SCD de Lille-I

Trésorière : Marie-Lise Tsagouria, directrice par intérim du GIP *BULAC*

Secrétaire : Michèle Behr, directrice de la bibliothèque de l'université catholique de Lyon

HAL-SHS

 Fin 2006...

Le **CCSD, centre de communication scientifique directe**, a été sollicité (en 2004) par la direction du département des « Sciences de l'homme et de la société » (SHS) du CNRS, l'université Rennes-II et l'Institut des sciences de l'homme – l'ISH – en vue de créer pour chacun de ces organismes une archive ouverte. Plutôt que de multiplier les archives, même si dans ce cas il ne s'agissait pas de serveurs différents, il était préférable de centraliser les dépôts sur une seule archive thématique. La nomenclature proposée dans HAL-SHS est issue, pour l'essentiel, d'une classification utilisée par les 25 pays de la communauté européenne dans le cadre du projet européen MORESS – Mapping of European Social Sciences and Humanities¹. Cette nomenclature comprend **27 entrées**, elle a été validée par la direction du département « SHS » du CNRS. Afin de répondre aux questions des contributeurs², un guide « pas à pas » a été rédigé. Ce guide inclut un rappel des conditions juridiques de dépôts de documents sur un serveur d'archives. Enfin, il est important de préciser qu'il y a une modération des dépôts. Une équipe de modérateurs documentalistes de l'ISH vérifie la « conformité » de l'ensemble des dépôts de HAL-SHS. Si certains éléments vérifiés ne correspondent pas aux critères attendus, les modérateurs demandent au contributeur d'apporter

des modifications à son dépôt ; si tout est conforme le document est mis en ligne immédiatement. En revanche, il n'y a pas d'évaluation scientifique au sens où l'on l'entend habituellement.

L'archive ouverte HAL-SHS a été officiellement ouverte en janvier 2005. Après pratiquement deux ans de fonctionnement, on peut dresser un premier bilan qui est positif, surtout en regard des idées reçues, qui identifient les SHS comme des disciplines plutôt fermées au mode électronique. Les statistiques du CCSD montrent que, pour l'année 2005, 25 % de l'ensemble des dépôts du serveur HAL proviennent de l'archive HAL-SHS, la physique, pour sa part, en a fourni 24 %. On peut rattacher un document à plusieurs domaines (Cf. tableau ci-dessous). Début novembre 2006 on totalise 5 829 documents en texte intégral déposés sur HAL-SHS. C. B.

Christine Berthaud - Ingénierie documentaire de l'ISH

☎ 04 72 72 65 19 📠 80 00 08

🌐 <http://www.sid.ish-lyon.cnrs.fr/>

🌐 <http://www.ish-lyon.cnrs.fr/>

Alain Bonnafous, directeur de l'ISH

📍 14 avenue Berthelot

69363 LYON CEDEX 07

Les 27 domaines de HAL-SHS	Dépôts texte intégral
Histoire	564
Géographie	232
Sociologie	439
Archéologie	358
Économie	621
Anthropologie sociale et ethnologie	375
Linguistique	679
Histoire, philosophie et sociologie des sciences	172
Sciences politiques	205
Études de l'environnement	115
Anthropologie biologique	13
Éducation (Archive Tematic)	1 549
Architecture, aménagement de l'espace	122
Gestion et management	52
Religions	38
Droit	52
Musique, musicologie et arts de la scène	32
Art et histoire de l'art	99
Philosophie	464
Littératures	59
Sciences de l'information et de la communication	862
Psychologie	25
Héritage culturel et muséologie	69
Études classiques	6
Études sur le genre	22
Méthodes et statistiques	14
Démographie	14
TOTAL	7 252

Les résultats présentés sont issus des données du serveur du CCSD

1 http://www.eua.be/eua/en/projects_moress.jsp

et <http://sid.ishlyon.cnrs.fr/document/MORESS-RapportEN300304.pdf>

2 Un contributeur est une personne qui fait un dépôt, ça peut être l'auteur ou quelqu'un d'autre habilité, par exemple un documentaliste.

 Lu dans *Libé* « Internet – HAL, l'odyssée des textes scientifiques. Les organismes de recherche et les universités ont décidé de créer une « archive ouverte » sur l'internet, baptisé HAL (Hyperarticle en ligne) où les chercheurs peuvent déposer un document scientifique qui bénéficiera d'un accès direct et d'une adresse web stable. » *Libération* 20.10.2006

En Suisse en 2007

RERO DOC est la bibliothèque numérique de RERO, le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale.

Créée pour promouvoir, préserver et rendre publique la littérature scientifique des institutions participantes ainsi que les collections numérisées des bibliothèques RERO, elle donne accès au texte intégral de quelques milliers de documents. Instrument de mise en valeur des travaux scientifiques des chercheurs des universités, hautes écoles et instituts de recherche, principalement de Suisse romande, RERO DOC offre au public une plateforme de consultation des thèses, mémoires, articles, prépublications et rapports de recherche. Les universités de **Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi que l'université de Suisse italienne et la Haute École spécialisée de Suisse occidentale**, alimentent régulièrement son contenu.

Dans le cadre du mouvement des « Archives ouvertes/auto-archivage » ([Open Access](#)), RERO DOC donne aux chercheurs des universités et institutions membres accès à une plateforme de dépôt en ligne de leurs publications, en vue d'un archivage pérenne. RERO DOC est un serveur reconnu officiellement compatible OAI-PMH. Son contenu est référencé par des moteurs de recherche de documentation scientifique au niveau mondial, tels que [OAIster](#) et [Google Scholar](#). RERO DOC répond également aux besoins des bibliothèques membres du réseau en hébergeant leurs collections numérisées et en permettant au public d'accéder à cette richesse documentaire. L'offre concernant ces collections est naturellement appelée à croître.

*Marylène Micheloud
Directrice de RERO*

RERO 🌐 <http://doc.rero.ch>

☎ 4127 721 8585 📠 4127 721 8586

📍 Avenue de la gare 45

CH 1920 MARTIGNY



Lancement de STAR : thèses électroniques

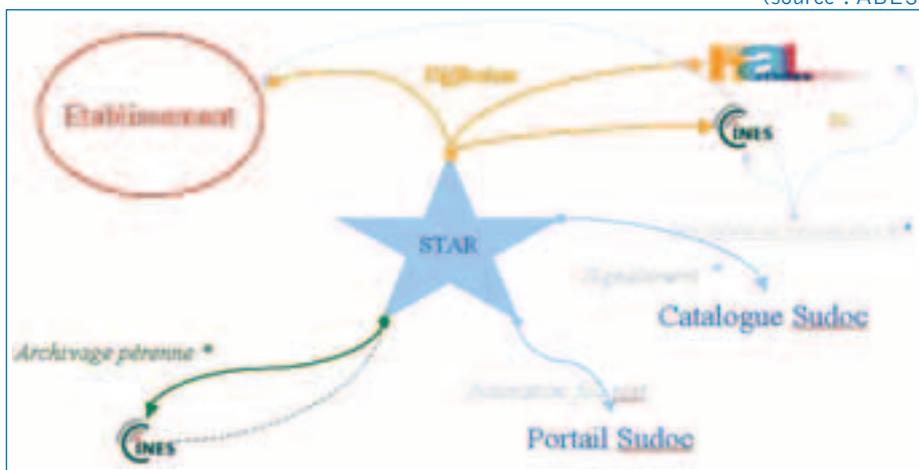
Légende : les fonctionnalités de STAR

(source : ABES)

L'application STAR – signalement des thèses, archivage et recherche – a été officiellement lancée le jeudi 12 octobre 2006* devant une centaine de personnes, mandatées par une trentaine d'établissements habilités à délivrer des diplômes de doctorat. Outre ces représentants d'établissements, qui se sont portés candidats à la première vague de déploiement de STAR, étaient également présents dans la salle la société Archimed, développeur de l'application, l'AMUE et l'AURA. En début de séance, Michel Marian, sous-directeur des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS) et Thérèse Pistilli, adjointe au chef du bureau du doctorat, de post-doctorat et des allocations de recherche de la direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), ont rappelé le cadre réglementaire dans lequel STAR s'inscrit. L'environnement juridique des études doctorales et des thèses a en effet été récemment modifié (cf. arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale et arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat). Puis, Michel Aufret du Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) a présenté la problématique de l'archivage pérenne. Enfin, après avoir rappelé les principes de fonctionnement de STAR, l'équipe STAR de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) a fait une démonstration de l'application web.

Le cadre réglementaire

Thérèse Pistilli a présenté l'arrêté relatif à la formation doctorale. Dans le prolongement de la réforme Licence-Master-Doctorat, cet arrêté met en avant les écoles doctorales, dont l'existence est désormais inscrite dans le code de l'Éducation, et souligne leur mission de préparation à l'insertion professionnelle des doctorants. L'arrêté relatif à la formation doctorale traite également du rôle du directeur de thèse, de la soutenance de la thèse et de la composition du jury. Les conditions de dépôt, de signalement, de diffusion et d'archivage des thèses soutenues font l'objet d'un autre arrêté, également signé le 7 août 2006. C'est ce second texte que Michel Marian a présenté. Désormais, l'établissement habilité à délivrer le diplôme de doctorat choisit un mode de dépôt



des thèses soutenues en son sein : soit le dépôt papier soit le dépôt électronique. Pour les établissements qui conservent le circuit papier pour leurs thèses, le dispositif traditionnel change peu. La nouveauté vient du dépôt électronique. Après avoir rappelé l'historique du projet, Michel Marian a souligné les enjeux auxquels doit répondre ce dépôt, notamment le besoin d'authentification de la thèse, le respect des droits de la propriété intellectuelle (de l'auteur et des ayants-droits), et la problématique d'un accès pérenne à la thèse électronique. L'application STAR a été développée pour répondre à ces enjeux.

STAR : « gare de triage » des thèses électroniques

STAR est un carrefour dans le circuit de la thèse électronique : il permet d'identifier les métadonnées autour de la thèse, de déposer le fichier de la thèse électronique pour archivage au CINES et éventuellement pour diffusion vers une plateforme au libre choix du docteur et de l'établissement. Le signalement de la thèse dans le catalogue Sudoc et dans le portail Sudoc est automatique.

Plusieurs scénarios d'utilisation de STAR sont envisageables, au libre choix des établissements. Via des formulaires web, les personnels des écoles doctorales, des services de scolarité et des bibliothèques peuvent saisir les informations nécessaires dans STAR. Mais des imports de données dans STAR seront également possibles, soit à partir d'outils de gestion électronique des documents (Castore, DSpace, Eprints, OGET, ORI...), soit à partir d'applications de gestion administrative comme APOGEE ou d'autres. Un groupe d'ex-

perts associant les établissements et l'ABES y travaille. Ce sera l'objet d'une deuxième version de STAR et d'une deuxième campagne de déploiement, en 2007.

De nombreuses questions ont été posées par les participants dont celle de la formation à l'outil. En complément d'une aide en ligne et d'un service d'assistance, l'ABES organise au 1er trimestre 2007 une formation en présentiel destinée aux correspondants STAR des établissements déployés.

Raymond Bérard, directeur de l'ABES, a clôturé la journée en remerciant les établissements qui ont participé activement aux premiers tests en juin dernier ainsi que les représentants des établissements candidats à ce premier cercle. Il a rappelé que l'application STAR nécessite de leur part une prise en main technique mais que l'outil ne doit pas faire oublier le véritable enjeu : la mise en place dans les universités d'un nouveau circuit des thèses pour une valorisation nouvelle de la production scientifique des établissements, un enjeu organisationnel fort pour les partenaires de ce circuit – écoles doctorales, services de scolarité, centre de ressources informatiques, services communs de la documentation...

Isabelle Mauger
mauger@abes.fr

* Les différentes interventions lors de cette journée de lancement sont accessibles sur le site de l'ABES

<http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabindex=5&tabid=564>

Un précédent article, signé Yann Nicolas, a été publié dans le n° 40 d'*Arabesques* (p. 4 et 5) « STAR : carrefour des thèses électroniques françaises ».

Agenda

Janvier

Lundi 1^{er} L'ISBN 13

Les ISBN, jusqu'alors composés de 10 chiffres, passent à 13 chiffres. Cette nouvelle obligation qui résulte de l'application de la **norme internationale ISO 2908** s'applique à tous les éditeurs à travers le monde et à toutes les nouveautés parues après le 1^{er} janvier 2007. **L'ISBN 13, imprimé en page de copyright et en quatrième de couverture de toutes les nouveautés** doit donc figurer systématiquement sur tous les documents destinés aux distributeurs, diffuseurs, imprimeurs, et à tous les partenaires de la chaîne du livre. Cf. www.afnil.org afnil@electre.com
AFNIL : Agence francophone pour la numérotation internationale du Livre ISBN: International Standard Book Number

les 22 et 23
Réunion des directeurs de bibliothèques et services communs de la documentation des établissements d'enseignement supérieur

le jeudi 25 
Le CRU – Comité réseau des universités – organise une journée d'information sur son service de fédération d'identités (scénarios d'utilisation, stratégies de déploiement, technologies utilisées et évolutions techniques, retours d'expérience d'utilisation de la fédération d'identités, avec exemples des universités bordelaises,

de l'UNR Bretagne, de l'ABES et de l'expérimentation sur l'utilisation de la fédération pour l'accès à des ressources éditoriales).
Cf. http://federation.cru.fr/25_janvier_2007.html

Jeudi 25
Esthétique du livre à l'INHA – Institut national de l'histoire de l'art
Colloque organisé avec le soutien de l'école doctorale « Connaissance, langue et modélisation » de l'université Paris-X et le Créart-Phi (EA 3459 de Paris-X). Il donnera lieu à la publication d'un ouvrage collectif qui fera suite à l'ouvrage *Le livre et ses espaces multiples*.
Cf. alain.milon@u-paris10.fr www.u-paris10.fr www.inha.fr
Antoinette Le Normand-Romain, directrice générale de l'INHA
2 rue Vivienne 75002 PARIS

Vendredi 26
Journée de lancement des établissements de la 6^e vague, à Paris, à l'AMUE – Agence de mutualisation des universités et établissements
Ils intègrent le Sudoc en 2007 ! Cette journée permet à six nouveaux établissements de faire connaissance avec l'ABES, qui leur présente les différentes étapes qui rythmeront leur intégration dans le réseau, jusqu'à leur entrée officielle, le mardi 10 avril 2007.
AMUE www.amue.fr
103 bd Saint-Michel 75005 PARIS

Février

Les jeudi 15 et vendredi 16
L'avenir des universités françaises à l'université de Metz, au colloque annuel de la CPU
Conférence des présidents d'université www.cpu.fr



Bureau de la CPU
Ils ont été élus* (le 14 déc. 2006)
1^{er} vice-président : Jean-Pierre Finance
président de l'université Nancy-I
www.uhp.u-nancy.fr



2^e vice-président : Thierry Coulhon
président de l'université de Cergy-Pontoise
www.u-cergy.fr



3^e vice-président : Michel Lussault
président de l'université de Tours
www.univ-tours.fr

* « Jean-Pierre Finance [...] prendrait en charge les relations avec le gouvernement, les assemblées, les partenaires, les questions liées à l'Europe et à la structure de la CPU. Michel Lussault, [...] porte-parole de la CPU, [...] président du CA de l'Amue. ... traiterait [...] les formations et l'égalité des chances. ... Thierry Coulhon, [...] se concentrerait sur la recherche, le transfert de technologie et la valorisation, ainsi que les dimensions régionale et territoriale. »
L'ORS, 14 nov. 2006

Mars

Du samedi 11 au lundi 13
EUSIDIC au Danemark, à Roskilde
EUSIDIC Annual Conference 2007 : *What will be the impact of Web2.0 and Library2.0 applications on user services in library and information services management ?*
The European Association of Information Services
www.eusidic.net
Roskilde University – Roskilde near Copenhagen !

Du vendredi 23 au mardi 27
Salon du livre de Paris
L'Inde est l'invitée du Salon du livre de 2007.